

**9 1/2%**  
WOOD GUNDTY  
692-4200  
**5 ANS**  
25 000 \$ minimum  
**GARANTI**  
Taux sujet à modification

# LE SOLEIL

LUNETTES COMPLÈTES  
PRÊTES EN  
**1 HEURE**  
chez  
**GREICHE & SCAFF**  
PLACE LAURIER  
658-8900

MARDI 7 FÉVRIER 1995

QUÉBEC, 99<sup>e</sup> ANNÉE, N<sup>o</sup> 40  
48 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,50 TPS 0,24 TVQ 0,24 3,98

MONTREAL-OTTAWA 60¢ Plus TPS TVQ  
FLORIDE 1.50\$ US

50¢ Plus TPS TVQ

## LA RÉGION

### Motus à Laval sur les chauffeurs arrosés

Le département de génie rural de Laval n'a offert aucune collaboration aux policiers qui enquêtent sur l'affaire des chauffeurs arrosés. **A-2**

### Baie-Comeau: le maire boude la police

Le maire de Baie-Comeau refuse de discuter avec la police qui enquête sur la mort d'une jeune fille happée par un chauffard, le 28 janvier. **A-3**

## QUÉBEC



### Le caribou pour contrer la froidure

Par moins 50° Celsius avec le facteur vent, le caribou, ce « p'tit boire » aux origines nébuleuses, est un bon antigel pour une journée de carnaval. **A-3**

## LE CANADA

### Chrétien fait volte-face dans l'affaire Clinton

À son tour, le premier ministre Jean Chrétien a fait savoir hier qu'il incombera à Bill Clinton de décider qui il voudra voir lors de sa visite à Ottawa. **A-5**

## L'ÉCONOMIE

### Deux meuneries dans la région de Québec

8 millions \$ seront investis dans deux meuneries, l'une à l'île d'Orléans et l'autre sur la rive-sud, pour le recyclage des légumes déclassés. **B-10**

## LE SPORT

### Baseball: le médiateur obtient un délai

Le président Bill Clinton a repoussé à aujourd'hui la date limite pour en arriver à un règlement de la grève du baseball, à la demande du médiateur. **S-3**

## LE MONDE



### Discovery réussit son rendez-vous

La navette Discovery et la station russe Mir se sont frottées hier, première rencontre dans l'espace entre Russes et Américains depuis 20 ans. **A-7**

## L'INDEX

Annonces classées	C-4 à C-7
Arts	B-4 et B-5
Bridge	C-7 et C-8
Décès	C-7
DEDUCTO	C-5
Économie	B-9 à B-12
Éditorial	A-10
Horoscope	C-7
Les idées du jour	A-11
La mode	C-1 à C-3
Le Monde	A-7 et A-8
Michel David	A-10
Où aller à Québec	B-4
Québec et l'Est	B-1 et B-2

## TABLOÏD SPORT S-1 à S-14

Bandes dessinées S-15  
Ce soir à la télé S-16  
Mots croisés / Mot mystère S-14

## LA MÉTÉO

Quelques nuages, venteux, très froid, maximum -20, minimum -28. **S-16**



Bien emmitouffés, les jeunes n'hésitent pas à mettre... les yeux dehors.

## Le réseau d'Hydro soumis à rude épreuve Après la neige, le froid sème la pagaille

QUÉBEC — Après avoir été ensevelie sous une trentaine de centimètres de neige, la région de Québec s'est réveillée sous les moins 50 degrés avec le facteur vent, hier matin. Un deuxième réveil pour le moins brutal... Trois personnes ont d'ailleurs perdu la vie en raison de ces soubresauts de la nature.

par MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY  
LE SOLEIL

Hydro-Québec a connu une pointe de la demande d'électricité hier soir dans la région de Québec, à 18 h, avec 4417 mégawatts. Elle a battu son record d'hier matin, qui a été de 4249 mégawatts à 8 h 53. C'est le froid, combiné au manque de soleil, qui a fait que la région de Québec a dépassé les 4218 mégawatts de puissance atteints le 27 janvier 1994.

À l'échelle de la province, hier, la compagnie d'État a aussi battu son record de 30 609 mégawatts qui date du 27 janvier 94, avec une pointe de 31 564 mégawatts à 17 h 53. Le froid persistant pourrait laisser présager d'autres records dès ce matin.

Rien n'était facile hier sur les grands axes routiers. La chaussée rendue très glissante par la glace noire, a provoqué de nombreux accrochages, des pertes de maîtrise, sans compter les panes. Juste à Québec, la police dénombre une vingtaine d'accidents en l'espace de deux heures.

Ailleurs au Québec, toutes les routes étaient ouvertes à la circulation. Toutefois, les conditions étaient particulièrement difficiles sur certaines portions des routes 132, 138, 175, 169 ainsi que l'autoroute 20 en direction de Montréal. La chaussée était enneigée et la visibilité réduite par la poudrière.

La tempête, qui a laissé 27,4 cm de neige à Québec et une bonne cinquantaine dans l'Est de la province, coûtera à la ville de Québec la rondelette somme de 2 millions \$. Cette chute de neige, la plus importante de l'hiver, aura nécessité plus de 48 heures de déneigement.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il ne s'agit pas de la « tempête du siècle ». Environnement Canada rappelle que 28 cm s'étaient abattus dans la région de Québec le 24 février 1994. Comme quoi, on a la mémoire courte...

### Le froid persiste

Il faudra s'habiller chaudement toute la semaine, car le froid se fera très persistant. Dame nature devrait nous donner un peu de

répit seulement vendredi. Les températures se réchaufferont graduellement, mais très lentement. Un record de froid a possiblement été fracassé la nuit dernière. Environnement Canada prévoyait un minimum oscillant entre -31 et -32 degrés, alors que le record à battre était de 29,7°, établie en 1993.

Ce froid arctique a aussi surpris bien des automobilistes. Le CAA avait reçu près de 5000 demandes de remorquage dans la journée d'hier. Les automobilistes devaient patienter environ deux heures avant d'obtenir de l'aide de la part du Club Automobile.

### Mort de froid

Un septuagénaire a été retrouvé

sans vie vers 6h45 hier, dans un banc de neige près de sa résidence, par le conducteur d'un camion de déneigement. Raoul Cayer, 72 ans, demeurant au 763, rang Marigot à Saint-Apollinaire, est mort de froid vraisemblablement à la suite d'un malaise.

Un voisin a raconté avoir trouvé M. Cayer sur le plancher de sa maison, dimanche. Ce dernier lui aurait alors demandé de l'amener dans son lit. Selon Camille Gagnon de la Sûreté du Québec, l'homme souffrant de diabète et d'asthme, serait sorti quelques heures plus tard pour ramasser ses journaux et serait tombé inconscient.

Une autopsie sera pratiquée aujourd'hui pour connaître les causes exactes du décès.

Par ailleurs, deux personnes sont décédées à la suite de malaises cardiaques après avoir pelleté l'entrée de leur résidence, l'une à Neuville, l'autre à Québec.

### Autre texte page A-3

## Le budget grimpe de 3 millions \$

QUÉBEC — Le budget des commissions régionales sur l'avenir du Québec, qui entament présentement leurs travaux, est passé de 2 à 5 millions \$ selon les plus récentes prévisions.

par DONALD CHARETTE  
LE SOLEIL

Au Secrétariat national de ces commissions, on explique cette hausse par le fait que les 2 millions \$ étaient un budget de départ qu'il a fallu rajuster notamment parce qu'on a rajouté des forums aux audiences déjà prévues en région.

De plus, l'envoi de deux documents, l'avant-projet de loi sur la souveraineté, et le guide de participation, dans tous les foyers du Québec a entraîné des frais d'impression et de distribution de 1,5 million \$.

À des fins de comparaison, rappelons que la commission Bélanger-Campeau avait coûté, en 1991, 46 millions \$ au terme de ses travaux. On est encore loin évidemment des 17 millions \$ nécessités par la commission Spicer.

Au Secrétariat des commissions, qui a pignon sur rue à l'édifice « H », la responsable des communications, Michelle LaSanté, explique qu'il existe des différences fondamentales avec Bélanger-Campeau. « Nous avons 18 commissions et non pas une seule, et elles regroupent 280 commissaires », fait-elle remarquer.

Si les présidents des commissions et les commissaires donnent leur temps bénévolement, ils ont droit néanmoins au remboursement de leurs dépenses selon les critères en vigueur dans la fonction publique québécoise, soit un maximum de 120 \$ par jour.

Les frais de déplacement grèvent également une bonne part du budget, particulièrement dans le cas des commissions itinérantes, celle des jeunes et celle des aînés, qui traversent le Québec d'est en ouest.

Les fonds des commissions sont puisés à même le budget du Conseil exécutif, soit le bureau du premier ministre, et s'il devait y avoir des dépassements, une demande de budget supplémentaire devrait être présentée au Conseil du Trésor.

Le personnel d'encadrement est composé de 212 personnes, dont la moitié sont des occasionnels engagés pour quelques semaines de travail. Le reste des effectifs est

## LES COMMISSIONS SUR L'AVENIR DU QUÉBEC



Le Québec ne serait pas tenu de payer sa dette, selon Campeau

Parizeau accusé de « nazisme » par l'industrie du vidéopoker

La Côte-Nord sera consultée par avion, par autobus et même en motoneige

page A-4

au sein de la fonction publique et, surtout, parmi les employés de Communications-Québec. Le secrétaire général du gouvernement, Louis Bernard, a d'ailleurs écrit aux sous-ministres une missive, obtenue par LE SOLEIL, affirmant: « Afin de mener à bien cette opération d'envergure dans des délais limités, je vous demande de mettre à la disposition de Communications-Québec vos ressources régionales affectées aux communications et d'en aviser vos gestionnaires régionaux. » La lettre souligne qu'il s'agit d'un soutien en matière de logistique et de communications.

Hier, des avis concernant le dépôt d'un millier de mémoires étaient parvenus au Secrétariat, mais on anticipe que ce nombre va augmenter au cours des prochains jours.

En fin de semaine, à la suite de la publicité diffusée dans les journaux, les téléphonistes ont reçu, à Québec, 500 appels par jour.

## Le contact avec les personnes âgées s'est amélioré de 150% Aujourd'hui, on les dorlote

QUÉBEC — « On est en l'an 2010 pour les soins. Il y a 10 ans, les patients étaient parqués, couchés. On ne les levait pratiquement jamais. Aujourd'hui, on les habille, les dorlote, les flatte. Le contact humain avec les personnes âgées s'est amélioré de 150%. »

### Dernier d'une série de 4

par MONIQUE GIGUÈRE  
LE SOLEIL

Celle qui parle n'est ni directrice générale, ni directrice des soins infirmiers. C'est une préposée aux malades depuis 23 ans et demi au Centre d'hébergement Champlain Limoilou. Son nom est Pauline Dumais, 48 ans. Chaque soir, elle quitte le centre complètement vidée et chaque matin elle rentre regonflée, requinquée, pleine de pep. « Je suis usée après 23 ans et demi, confesse-t-elle. Mais à tous les jours, je suis contente d'être là. »

Pauline a appris à aimer au fil des ans. En fait, elle se sent si près des personnes qu'elle chouchoute qu'elle pique une crise de larmes quand l'une d'elles trépas-

se en son absence. « Une patiente que je connais depuis 10 ans est morte l'autre jour et je n'étais pas là, raconte-t-elle offusquée. D'habitude, je les avertis de m'attendre. Mais celle-là, je ne lui ai rien dit parce qu'elle avait comme sept vies. Quand je suis rentrée et que j'ai appris qu'elle nous avait quittés, j'ai pleuré tout l'avant-midi. »

Pourtant, Pauline en a vu du monde mourir en 23 ans. Une bonne centaine!

Louise Dicaire aussi, en 15 ans comme responsable des soins palliatifs au Centre Saint-Augustin. « L'approche palliative, c'est tout ce qui reste à faire quand il n'y a plus rien à faire. Quand on ne peut plus guérir, explique-t-elle. Ça se situe quelque part entre l'acharnement thérapeutique et l'abandon. »

## VIVANT



jusqu'à la

## FIN

« Accompagner jusqu'à la fin, c'est répondre aux inconforts physiques et écouter, poursuit la Nightingale québécoise. Les malades en phase terminale parlent de ce qu'ils vivent. Ils sont vivants jusqu'au bout, avec des préoccupations de vivants. On ne les prépare pas à mourir. Les gens qui font des soins palliatifs ne sont pas des croquemorts. »

Louise précise qu'autant qu'humecter la bouche et assurer l'hygiène, les soins palliatifs consistent à satisfaire les ultimes désirs d'un patient comme de revoir son chez-soi une dernière

fois, tremper les lèvres dans un verre de bière, ingérer à petites doses une cuillerée de fraises de l'île, trouver au matin son journal à son chevet. Comme dans le temps!

L'infirmière clinicienne jure que personne n'y échappe. « La mort est une expérience difficile pour tout le monde. Ça réveille une angoisse, un mal-être, soutient-elle d'expérience. Tous les humains ont à faire un long cheminement pour apprivoiser la mort. Ça commence avec la vue qui baisse, les cheveux qui s'éclaircissent, les rides qui apparaissent, la résistance qui diminue. Faut intégrer chacun de ces décalages jusqu'à la perte d'autonomie et la mort. »

Ce qu'a appris Louise Dicaire à accompagner des gens en phase terminale « c'est comme c'est beau la vie ». « Plus on a conscience qu'on n'est pas immortel, plus ça donne le goût de la vie », réfléchit-elle.

Autres textes page A-2

## LES INFORMATIONS GÉNÉRALES

**LE SOLEIL**

# Trois personnes sur quatre ne sont plus lucides dans les centres d'hébergement

QUÉBEC — À son ouverture en 1970, le Foyer de Loretteville accueillait une clientèle à 100% lucide et autonome. Vingt-cinq ans plus tard, en 1995, l'établissement a négocié un virage à 135 degrés. Ce n'est plus quatre sur quatre, mais un patient seulement sur quatre qui est totalement lucide. Les trois autres ont sombré plus ou moins profondément dans l'abîme de la démence.

TEXTES de MONIQUE GIGUÈRE  
LE SOLEIL

La situation est encore plus critique au Centre Champlain Limoilou, où quatre personnes seulement sont très lucides, six au mieux, sur 32 bénéficiaires. A Saint-Jean-Eudes, le pourcentage de lucides grimpe légèrement à 33%, avec 17 personnes sur 51 qui ne souffrent pas de pertes cognitives graves.

Au Centre Saint-Augustin, on évalue à 50% le nombre de personnes très confuses, un alzheimer sept sur sept par exemple, c'est-à-dire parvenu au stade ultime de la maladie. Dix autres pour cent ne sont ni complètement lucides ni complètement absents. Mais la glissade est amorcée sur la

penne de la démence.

Si l'on se fie à l'expérience du Foyer de Loretteville, le virage en institution s'est produit il y a dix ans, avec l'augmentation de la longévité. «L'année 1984-1985 a marqué un tournant pour nous. C'est là qu'on a commencé à recevoir des personnes plus détériorées aux points de vue physique et psychologique. Des gens confus que l'État ne savait plus où placer», note la directrice des soins infirmiers, Ginette Boulet, qui a assuré la bonne marche de l'établissement jusqu'à la nomination récente d'un directeur général.

En poste depuis 20 ans, Ginette Boulet ne cache pas que le virage a été difficile. «La construction, les chambres, tout avait été pensé en fonction de gens autonomes. Quand la clientèle s'est alourdie



avec de nouveaux arrivants en perte importante d'autonomie, il a fallu s'ajuster à la nouvelle situation. Le mixage n'a pas été aisé. Ni pour la clientèle autonome ni pour le personnel, habitué à ne faire que de la surveillance», avoue-t-elle.

### Chute du taux de satisfaction

Si bien qu'avec ses barrières architecturales et son personnel non préparé au changement, le taux de satisfaction a chuté à 48% en 1990 au Foyer de Loretteville. Un tel taux de satisfaction signifie, en clair, que le personnel n'était en mesure de prodiguer au patient que 48% des soins que son état nécessitait. «Ainsi, une personne qui requerrait deux heures et demie de soins ne recevait que 48% de ces deux heures et demie-là», explique la directrice.

En somme, le Foyer de Loretteville a été pris de court par l'alourdissement de la clientèle et l'obligation, en tant qu'établissement public, d'accepter des cas qu'il n'était pas en mesure d'accueillir. Aujourd'hui, le taux de satisfaction a grimpé à 65%, toujours 10 points sous la moyenne provinciale, qui se situe autour de 75%. «Ce n'est pas suffisant, mais l'argent manque pour donner tous les soins», constate Ginette Boulet, qui espère néanmoins une nette amélioration avec les travaux d'agrandissement et de réaménagement des services en cours.

### Confusion et lucidité

«On se prépare tranquillement pour partir la semaine prochaine», nous a confié une vieille dame confuse dans un corridor.

Le visage de Denis Godin, infirmier-chef au Champlain, s'illumine quand il prononce le nom de l'un ou l'autre des pensionnaires de l'établissement. «Nous vivons au rythme de leurs besoins. Nous leur permettons d'exprimer leurs émotions. Ils viennent nous chercher très profondément à l'intérieur», raconte l'infirmier cadre qui croit au pouvoir des personnes âgées de mourir à leur heure.

«Il y a des gens qui vont se maintenir en vie tant que les enfants ne seront pas venus le voir, assure-t-il. Après, ils vont se laisser aller. Refuser de manger. De s'hydrater. C'est le syndrome de glissement. Ceux qui ont décidé de partir partent.»

## Confus peut-être, mais vivants jusqu'au bout

QUÉBEC — La vie dans les Centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), on la vit jusqu'au bout, jusqu'à l'extrême fin.

Dans les quatre centres visités, des activités surprenantes sont au programme chaque semaine : séances de mise en forme, bingos, sorties en ville, musicothérapie. «Même les confus avancés se mettent à turluter au son de la musique», note la directrice des soins au Foyer de Loretteville, Ginette Boulet.

Ces calendriers d'activités, ça va jusqu'aux parties de brasserie et, pourquoi pas, un jour, de «mari», ça calme et ça rend euphorique», échappe un baby-boomer en autorité qui, sitôt ce «blasphème» proféré se mord la langue. En fait, des gens attendraient le quatrième âge pour développer un côté social qui leur a fait défaut toute leur vie.

Ainsi, malgré l'heure crépusculaire, malgré toutes ces formes allongées sur les lits, ces fauteuils géométriques qui encombrant la place, ces regards absents, ces yeux clos, ces bouches qui ont désappris les mots, ces doigts qui ne savent plus saisir, ces jambes qui ne sont plus utiles, les établissements de soins de longue durée réussissent à créer de la chaleur. De vieilles dames dorment dans leur robe des dimanches, boucles aux oreilles et colliers de perles, les joues roses et les lèvres peintes. «C'est une question de dignité. Elles tiennent à cela», nous assure-t-on.

Chantal est infirmière auxiliaire au Centre Champlain Limoilou depuis sept ans. Elle trouve son travail «l'un», enrichissant. Pierrette, sa collègue, a abandonné un poste de secrétaire de direction pour se mettre au service des personnes âgées. «Je sentais un grand vide dans ma vie. Ça été comme un appel. Mais il faut beaucoup d'amour dans le cœur. Sinon, ça ne marche pas.»



Benoit Gauthier est l'infirmier qui, cinq jours sur sept, fait manger son ancien voisin, Lucien Guay, incapable de s'alimenter seul, comme 80% des résidents du Centre hospitalier Saint-Jean-Eudes.

Personne ne saura jamais si elle pensait à quelque destination de vacances passée. Ou à l'ultime, au «grand voyage».

«La confusion, ce n'est pas une maladie, c'est un symptôme. Une lumière rouge qui avertit que quelque chose se passe. Des gens désorientés dans le temps, l'espace et les lieux peuvent encore avoir une qualité de vie, explique Janine Turgeon, du Centre Champlain Limoilou. Ils sont capables de prendre des décisions, même s'ils pensent qu'ils ont 28 ans quand ils en ont 80.»

Michèle Chrétien, du Centre Saint-Augustin, abonde dans le même sens. «La lucidité, c'est être capable de faire des choix, de prendre des décisions sensées, dit-elle. Même si on a oublié des faits récents.»



Patrick Verreault, 72 ans, fait du plat à Murielle Boucher, directrice des soins au Centre hospitalier Saint-Jean-Eudes.

## St-Jean-Eudes : un petit village comme dans la « vraie vie »

CHARLESBOURG — Pas de rue de l'Hôpital. Mais une rue Saint-Jean, de la Fabrique, du Sous-Bois, du Petit-Quartier, de la Chaudronnée. Le Centre hospitalier Saint-Jean-Eudes, construit en 1990 selon les nouvelles normes du ministère de la Santé, est unique à Québec. Avec sa grande place, ses bancs publics, son magasin général, son bistro, son oratoire, son salon de beauté, son club santé, sa caisse pop, il a été conçu pour ressembler le plus possible à un village et le moins possible à un hôpital.

«Nous avons voulu recréer le cadre d'un village d'autrefois où tout le monde se connaissait, où on apprenait les nouvelles des voisins en faisant un brin de jasette sur le coin de la galerie. Ici, les résidents se rencontrent dans la grande place. C'est là qu'ils se racontent et commentent les événements de la veille et du jour», explique la directrice des soins, Murielle Boucher, qui ne croit pas que sa soeur, Clémence, directrice générale et propriétaire des lieux, un établissement privé conventionné, ait emprunté le concept à personne d'autre dans le milieu.

«Ma soeur a été très active au sein de l'Association des centres

d'hébergement et d'accueil privés (ACHAP). C'est sans doute en visitant des établissements qu'elle a compris ce qu'il faut faire et surtout ne pas faire. Ici, nous avons voulu que ça ressemble le moins possible à un hôpital et le plus possible à un milieu naturel de vie», répète Murielle, en contact depuis l'enfance avec le grand âge. «Ma mère a ouvert son premier centre d'hébergement en 1960 à Saint-Albert-le-Grand, rappelle-t-elle. J'ai grandi dans cet environnement-là. J'ai toujours donné un coup de main. Cela m'a certainement influencée.»

### Du sport!

Offrir un «milieu naturel de vie» à une clientèle très lourde en provenance des unités de soins prolongés des hôpitaux, c'est le credo autant que le défi de Murielle et Clémence Boucher. Un credo qui demande beaucoup d'imagination, comme cette idée de prendre la photo du résident à sa porte de chambre pour l'aider à s'orienter. Et beaucoup de souplesse dans la gestion. «Nous croyons que les gens ont le droit de vivre comme ils vivaient chez eux, estime Murielle. Nous avons adapté l'horaire des employés aux besoins des résidents et nous essayons de satisfaire leurs désirs dans toute la mesure du possible.»

C'est ainsi qu'à Saint-Jean-Eudes, un résident peut se lever à 10h du matin si ça lui chante, se faire apporter le plateau au lit par pur caprice ou avoir sa toilette complétée avant le petit déjeuner parce que dans «la vraie vie», c'était comme ça que ça se passait.

Vivre normalement au 6000 de la 3e avenue ouest, c'est aussi pouvoir passer au salon de beauté pour une mise en plis, faire de la physio au Club Santé, déguster une .5 ou une «vraie» au Bistro,

s'arrêter un instant pour une courte prière à l'Oratoire, confectionner des chocolats pour la Saint-Valentin à l'Oasis ou encaisser soi-même son chèque de pension à la caisse pop qui tient «boutique» tous les premiers mercredis du mois.

C'est encore à la salle à manger, La Boustifaille, se faire servir à la table comme au restaurant et pouvoir commander une omelette ou un filet mignon si le plat du jour, bar à salade inclus, ne nous inspire pas. Tout cela cache, on s'en doute, d'héroïques tours de force. Sur tout quand on sait qu'à peine une douzaine des 64 patients de l'établissement sont capables de manger seuls et qu'il faut alimenter les 52 autres à la petite cuiller. «L'heure des repas, c'est du sport!», avoue Murielle Boucher.

### Notre petit bijou

Saint-Jean-Eudes a un autre sujet de fierté : son condo avec cuisine, salle à manger, chambre à coucher, salle de bains et restaurant et pouvoir commander une omelette ou un filet mignon si le plat du jour, bar à salade inclus, ne nous inspire pas. Tout cela cache, on s'en doute, d'héroïques tours de force. Sur tout quand on sait qu'à peine une douzaine des 64 patients de l'établissement sont capables de manger seuls et qu'il faut alimenter les 52 autres à la petite cuiller. «L'heure des repas, c'est du sport!», avoue Murielle Boucher.

Mais presque chaque jour, une famille s'y réunit autour de la table pour un simple repas ou pour célébrer un anniversaire. Sans doute le condo qui affiche le plus haut taux d'occupation en ville.

La notion de village a si bien fait son chemin à Saint-Jean-Eudes qu'un décès est toujours un événement qui bouleverse la maison. «Une visite au salon funéraire fait partie de nos traditions, signale la directrice des soins. Et toujours quelqu'un assiste aux funérailles, qu'elles aient lieu à Matane ou à Charlesbourg.»

Un village où on fait la queue pendant quatre ans pour entrer.

**Fin de la série**

## Enquête policière sur les chauffeurs d'autobus arrosés

# Motus et bouche cousue dans tout le département de génie rural

Sur les conseils d'un avocat, le département de génie rural de l'université Laval n'a offert, hier, aucune collaboration à la police de Sainte-Foy dans son enquête pour retracer les étudiants qui ont arrosé trois chauffeurs d'autobus la semaine dernière, dans le cadre de la course à l'exploit du festival de sciences et génie.

diant représentant de l'association des étudiants de premier cycle en génie rural, mais que celui-ci a refusé de dire un mot, sur les conseils d'un avocat.

«Il n'y a eu aucune collaboration, il s'est réfugié derrière ses droits.»

### Pas d'enquête pour rien

Devant cette difficulté, la police prévoyait vérifier si les chauffeurs de la STCUQ maintenaient leur plainte avant de se lancer plus à fond dans cette enquête qui semble s'annoncer ardue.

«On ne fera pas enquête pour

rien», disait hier le lieutenant Barrette.

Cette procédure de vérification du sérieux de la plainte a d'abord étonné hier une porte-parole de la STCUQ, Mme Catherine Lessard.

Elle prévoyait cependant que l'organisme pourrait avoir rencontré les trois chauffeurs à ce sujet lundi en fin de soirée.

### Preuve nécessaire

Si la plainte n'est pas retirée et que les auteurs de la présumée voie de fait ne se dénoncent pas, la sûreté municipale devra toutefois continuer à amasser des éléments pour constituer un dossier.

Par ailleurs, l'officier Barrette précisait que cette enquête porte sur un délit mineur et qu'il est hors de question que les «arroseurs» soient mis en état d'arrestation s'ils sont retrouvés, comme certaines rumeurs ont pu le laisser croire hier.

On n'emprisonne, dit-il, que les auteurs présumés de vol avec effraction ou ceux qui auraient utilisé une arme ou, encore, les personnes suspectées de violence conjugale.

### Délit mineur

Enfin, pour le type de délit

### Baisse de la contrebande

MONTRÉAL (PC) — La baisse des taxes sur les cigarettes en février de l'an dernier aura eu des conséquences certaines sur la contrebande au Québec, selon des chiffres publiés hier par la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Le nombre de cartons de cigarettes saisis par ce corps policier a chuté de 68% entre 1993 et 1994, passant de 431 000 à 138 000 cartons. La GRC rapporte que les quantités d'alcool saisies ont aussi diminué de 26%, passant de 144 000 à 106 000 litres. Uniquement sur le territoire du poste de Valleyfield, les policiers de la GRC ont saisi près de 40 000 cartouches de cigarettes en 1994, une baisse par rapport aux 188 000 cartouches saisies en 1993. Par contre, dans le secteur de Valleyfield, le nombre des saisies d'alcool de contrebande a augmenté durant la même période. Les agents de ce poste ont saisi 8596 litres de boisson de contrebande en 1994, comparativement à un peu plus de 1000 litres en 1993.

## LE SOLEIL

925, chemin Saint-Louis  
C.P. 1547, succ. terminus  
Québec (Québec), G1K 7J6

Service aux abonnés	686-3344
Annonces classées	647-3311
Carrières et professions	686-3270
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Promotion	686-3342
Renseignements	686-3233

## LA QUOTIDIENNE

tirage du 27-09-94

6-0-8  
9-3-0-9

## BANCO

tirage du 27-09-94

1-2-3-4-5-6-7-8-9-10  
11-22-33-44-55-66-77-88-99-11

LA TROIS

LE SOLEIL

# Les Gaspésiens y goûtent Un toit s'effondre, un crevettier sombre

RIVIÈRE-AU-RENARD — Les éléments de la nature se sont déchaînés dimanche dans l'est de la Gaspésie. Sous le poids de la neige, l'entrepôt loué par le distributeur alimentaire Hudon et Deaudelin, à Rivière-au-Renard, a subi pour plus de deux millions \$ de dommages, selon les sources du SOLEIL, alors qu'un crevettier de 400 000 \$ a sombré dans le port de pêche.

par MARIE-LISE DIONNE  
collaboration spéciale

Si la direction des communications au siège social de Hudon et Deaudelin à Montréal se montre avare de commentaires, LE SOLEIL a pu apprendre que les dirigeants craignent le pire dans les prochaines heures.

La structure est extrêmement endommagée et lézardée. A telle

enseigne qu'un ingénieur en bâtiment n'a pris que tard hier soir la décision, conjointement avec les administrateurs, de remettre en fonction le système de chauffage électrique, parce qu'il craignait que la chaleur n'entraîne un affaissement total, tel un château de cartes.

Selon toute vraisemblance, les dommages seraient encore plus considérables lorsque combinés à la perte des denrées alimentaires.

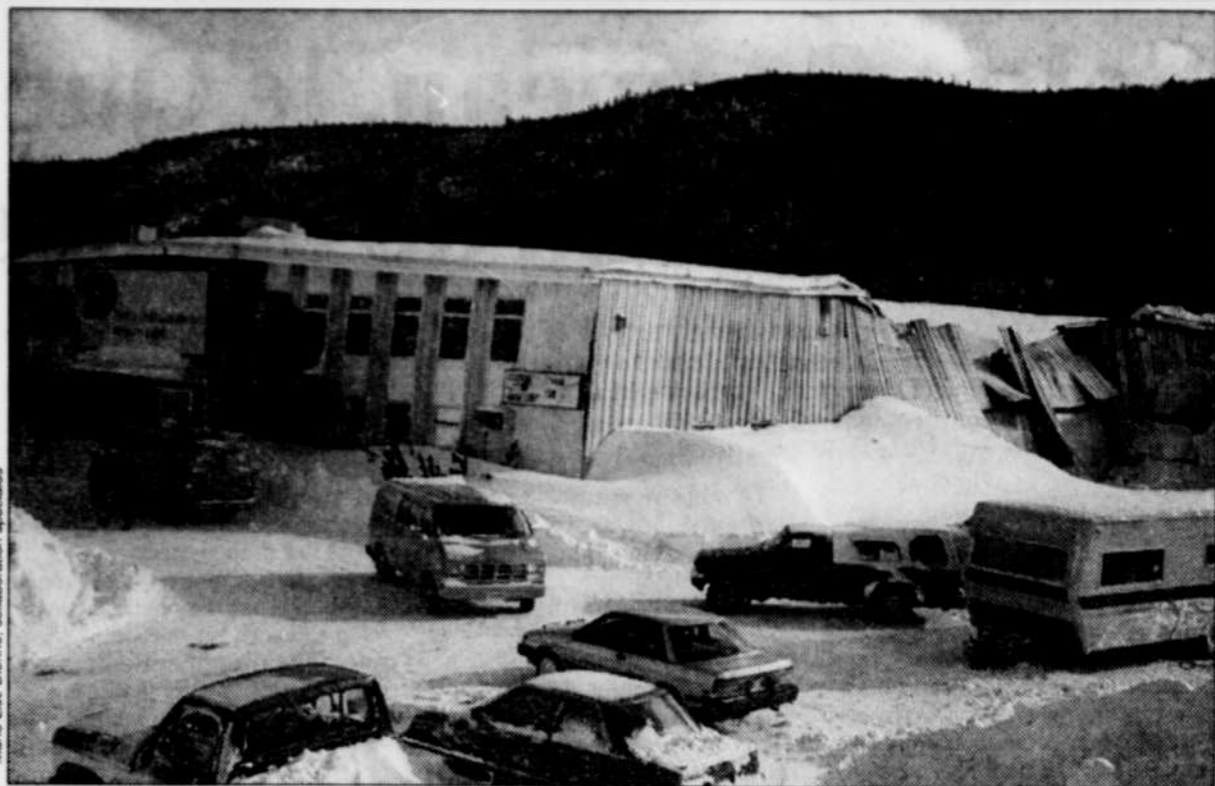
Les mêmes sources parlent facilement de pertes frisant les 2,5 millions \$, alors que le bâtiment serait endommagé à 60 %.

Le bâtiment abritait également deux camions, qui ont eux aussi été très endommagés.

La bâtisse d'environ 1800 mètres carrés a été construite au début des années 1960 et a fait l'objet de deux agrandissements depuis.

C'est la plus vieille partie de l'entrepôt alimentaire et de fait la principale qui s'est effondrée il y a deux jours.

Entre-temps, la directrice des communications chez Hudon et Deaudelin, Mme Réjeanne Raymond, a déclaré que les 375 clients



Sous le poids de la neige, l'entrepôt loué par le distributeur alimentaire Hudon et Deaudelin, à Rivière-au-Renard, s'est effondré, entraînant des dommages considérables.

du territoire ont été pris en charge par le distributeur de Rimouski.

L'emploi de 24 personnes de l'unique entrepôt du groupe en Gaspésie est pour le moment menacé dans cette municipalité de 3200 résidents.

Par ailleurs, cette localité côtière a non seulement reçu 63 centimètres de neige, mais a aussi connu des rafales de vent de 100 kilomètres/heure.

La mer était à ce point déchaî-

née dimanche que les vagues atteignaient parfois plus de sept mètres dans le port de pêche de Rivière-au-Renard. Quatre bateaux se sont même détachés de leurs amarres. Après bien des manoeuvres périlleuses, trois ont pu être ramenés à quai.

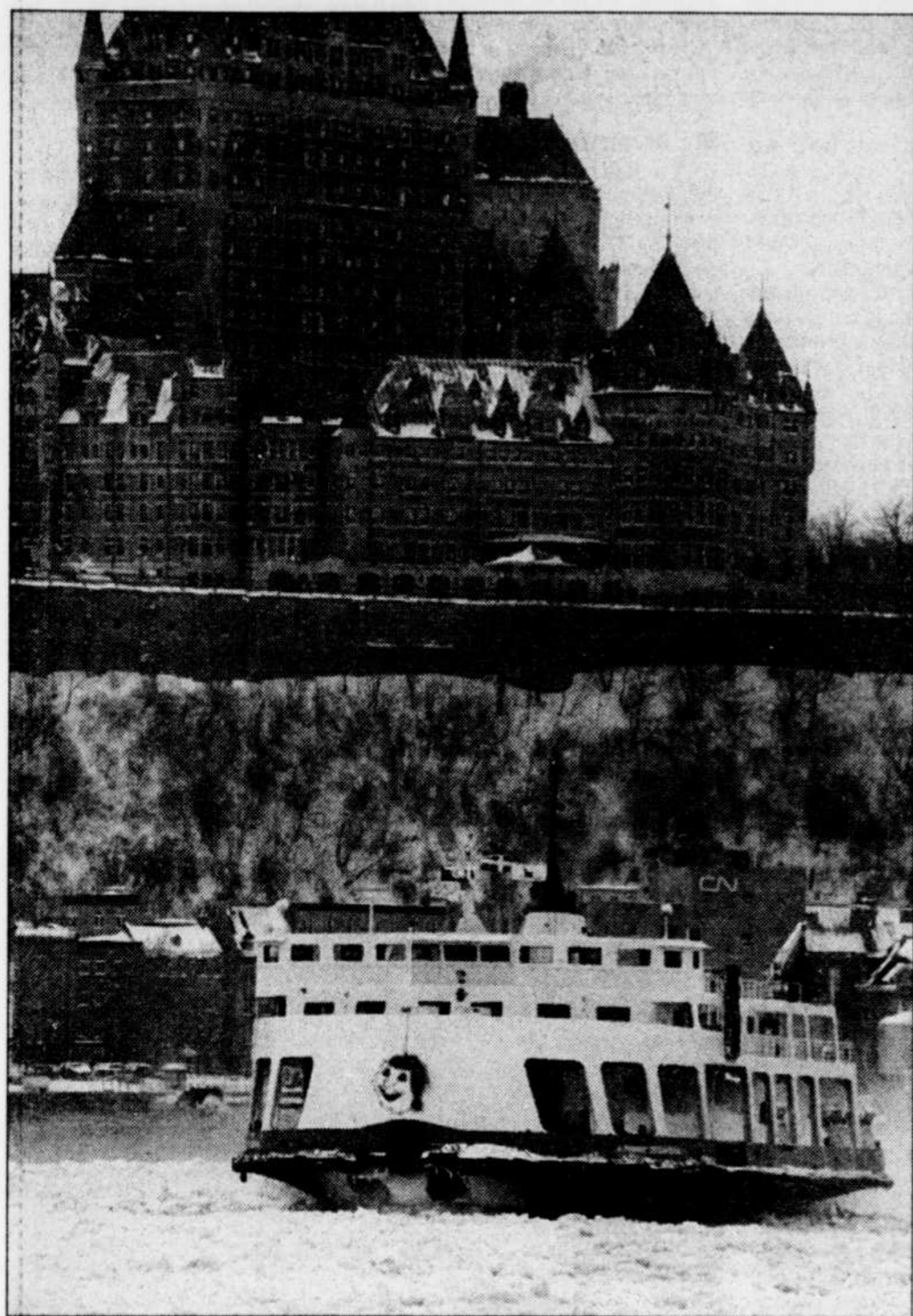
Le Honguedo, un crevettier en bois de 87 pieds, évalué à environ 450 000 \$, propriété du pêcheur M. Pierre-Marc Dufresne, a eu moins de chance cependant.

A force de se faire ballotter

contre le brise-lame, ce dernier a été éventré par les pierres et repose actuellement dans neuf mètres d'eau dans le havre de pêche.

Des manoeuvres seront tentées aujourd'hui afin de le sortir de sa fâcheuse position. Il n'en demeure pas moins que le bateau est une perte totale.

Selon la station maritime de la garde-côtière de Rivière-au-Renard, l'absence de glace sur le fleuve a contribué à l'intensité de la tempête maritime.



Les capitaines des traversiers faisant la navette entre Québec et Lévis ont dû composer hier avec des glaces épaisses et compactes. Après avoir été ensevelie sous une trentaine de centimètres de neige, la région de Québec s'est réveillée sous les moins 50 degrés avec le facteur vent, hier matin. Hydro-Québec a battu son record de demande d'électricité hier soir, et le Club automobile a reçu près de 5000 demandes d'aide.

Le Soleil, Clément Thibault

## Enquête policière: le maire de Baie-Comeau refuse de collaborer

BAIE-COMEAU — Le maire de Baie-Comeau, M. Claude Martel, refuse de collaborer avec le service de police municipal qui poursuit son enquête sur la mort de la jeune Pascale Chouinard, happée par un chauffard en sortant d'une discothèque, le 28 janvier. M. Martel ne veut pas être impliqué dans l'enquête policière même s'il a été en contact avec l'homme accusé, quelques heures à peine avant le drame.

par ANNIE ST-PIERRE  
collaboration spéciale

Le maire, un avocat de défense, a confirmé au SOLEIL avoir rencontré Luc Talbot, le soir du drame au bar Le Broadway. M. Talbot est présentement accusé d'avoir causé la mort de la jeune fille, après l'avoir frappée avec sa voiture. Par contre, le maire Martel, contacté par un policier trois jours après la tragédie, a refusé de contribuer au déroulement de l'enquête, disant qu'il n'avait rien à dire à ce sujet.

La police de Baie-Comeau tente de connaître l'état dans lequel se trouvait l'accusé pendant les heures précédant le drame. Selon ce qu'a pu apprendre LE SOLEIL de diverses sources, la police se bute aux mêmes réticences auprès d'un deuxième

avocat, bien connu à Baie-Comeau, qui a aussi été en contact avec l'individu accusé.

Luc Talbot est accusé de négligence criminelle, délit de fuite et conduite avec facultés affaiblies causant la mort de Pascale Chouinard. Elle a été frappée par une voiture il y a une semaine à deux pas de la discothèque et est décédée des suites de ses blessures. Ce sont des débris d'un véhicule retrouvés sur les lieux qui ont permis aux policiers d'identifier Luc Talbot comme un suspect.

### Démocratie

«Nous sommes dans une société libre, personne n'est obligé de parler lors d'une enquête policière, je n'ai pas de déclaration à faire. Je veux être considéré comme un témoin ordinaire dans cette enquête, je n'ai rien à voir

en tant que maire dans ce dossier», a déclaré M. Martel au SOLEIL. Il ajoute cependant que dans l'éventualité où il serait appelé à témoigner au tribunal, «je dirai ce qu'il y a à dire au moment jugé opportun».

Me Martel a pris la peine d'ajouter qu'il se considère comme «un mauvais témoin dans l'enquête, parce j'ai rencontré l'individu durant à peine trois minutes». Le maire s'est montré offusqué que son refus de s'impliquer dans l'enquête policière devienne public. Cette situation le place, dit-il, dans l'embarras en raison du statut de maire qu'il détient depuis moins de trois mois.

Le directeur de police de Baie-Comeau, M. Rhéaume Ringuette, n'a pas confirmé ou infirmé le fait que le maire n'a pas voulu collaborer avec le service policier.

La sécurité publique de Baie-Comeau a fait savoir, hier, que même si un suspect a été arrêté relativement à la mort de Pascale Chouinard, les policiers tentent toujours de recueillir des témoignages.

## Un p'tit coup de caribou, peut-être, pour commencer la journée?

QUÉBEC — Le radio-réveil sonne le glas du seul lundi du Carnaval de Québec: moins 50° Celsius avec le facteur vent, annonce le «morning man». Le sort en est jeté. Le caribou est le seul antigel pour démarrer la journée.

N'étant pas une spécialiste de cette liqueur apéritive, je pars à la recherche d'un connaisseur. Jean-Guy Moisan, le président de l'Amicale des sommeliers de Québec, est sur la liste de références. «Du caribou, mmm, ah oui, j'en ai goûté du bon qui venait du Grand Nord.» Ses papilles salivent déjà lorsque je corrige la méprise. Il me réfère alors à un collègue qui, dit-il, s'y connaît beaucoup mieux que lui. Comme ce n'est pas une invitation à déguster un Château Pétrus 1989, la réaction est fort compréhensible.

Jean-Gilles Jutras, qui se définit sur sa carte d'affaires comme un «conseiller de bouche», une fonction et un titre à la cour des rois de France, accepte de se prêter au jeu.

À la nouvelle Vouste chez Ti-Père, place de Paris dans le Vieux-Québec, le caribou est servi sur glace dans un petit gobelet de plastique. Jean-Gilles Jutras le préfère chaud, comme le veut la tradition internationale des grogs, mais il doit se contenter d'un caribou à la température de la pièce.

Après avoir roulé la liqueur sur sa langue en laissant passer entre ses dents juste ce qu'il faut d'air pour intensifier le goût, il laisse tomber le verdict.

Il a une bonne bouche. Il est assez rond. Il y a une trace d'écorce de citron. C'est un peu facile, mais c'est une boisson d'hiver pour contrer

la froidure.»

La caribou produit et mis en bouteille à la Société des alcools du Québec n'a pas droit à tant d'égarés.

«Il y a de l'orange. Il est pas mal plus fort que l'autre», dit le conseiller de bouche en posant prestement son verre sur la table. Lire, ça décape.

La teneur en alcool du caribou de chez Ti-Père est de 18 %, indique Colette Faucher, brue du défunt Ti-Père. La teneur en alcool de la liqueur de la SAQ est de 24 %.

Le caribou peut-il faire le trou normand entre deux poutines? La suggestion n'est pas accueillie avec dérision. Jean-Gilles Jutras cite l'exemple du très sélect dîner annuel du Beaver Club de Montréal, où un vin de type caribou, appelé le loup-garou, est flambé puis servi entre les entrées et le plat principal. La «table d'hôte carnavalesque» du restaurant Serge Bruyère offre aussi la «boule de neige au caribou», un sorbet à base de cette liqueur.

Le Guide des alcools 1986 de Martin Gosselin livre une recette de caribou: deux onces et quart de porto canadien, trois quarts d'once d'alcool neutre à 40 %, un zeste de citron.

Les producteurs de caribou y ajoutent une combinaison d'agrumes et d'épices telles que le gingembre ou la cannelle, mais leurs recettes sont évidemment secrètes.

Laarrière-grand-mère de Lionel Faucher, alias Ti-Père, a légué sa



recette à sa postérité. À la SAQ, la recette du caribou produit depuis 1976 s'adapte au fil des ans aux goûts des Québécois.

«C'est comme pour les Big Mac. MacDonald n'utilise pas la même sauce qu'il y a 20 ans, mais l'évolution se fait tellement subtilement que les gens ne s'en rendent pas compte», explique Sylvain Morissette, agent d'information à la Maison des futailles de la SAQ.

L'approche semble porter fruit. Les ventes du caribou de la SAQ ont doublé en trois ans: elles sont passées de 1246 caisses en 1992, de 1550 caisses en 1993 à 2560 caisses en 1994, d'après les statistiques de la société d'État.

Est-ce un signe d'un retour aux sources? Les origines du caribou sont nébuleuses.

Lors des premières fêtes de l'hiver qui ont précédé le Carnaval de Québec, en 1880-83, les gens de Québec buvaient de l'alcool de grain et du vin pour se réchauffer, dit l'historien Jacques Lacoursière. Mais d'après sa lecture des textes, il n'est pas clairement établi qu'ils mariaient ces deux alcools.

Rémy d'Anjou, le directeur général des Médiévales, croit que les coureurs des bois mélangeaient leur eau-de-vie au sang des caribous.

«Ils diluaient le sang avec l'alcool, explique-t-il. C'est plus facile à boire et c'est un peu moins vampire. Et c'est énergisant au bout.»

Rémy d'Anjou tient cette information du défunt historien Pierre-Georges Roy. Colette Faucher accorde la thèse. À la nuance près que c'étaient les Indiens et non les coureurs des bois qui concoctaient ce breuvage.

Difficile de trancher puisque personne ne revendique aujourd'hui la paternité du caribou.

**CARREFOUR TIERS-MONDE**  
454, Caron  
Québec, Qué. G1K 8K3  
Canada  
Tél.: (418)647-5853  
Fax: (418)647-5719

## Pour un monde solidaire

«Le bonheur clés en main a fait faillite. Aujourd'hui, c'est moins de 10% de la population mondiale qui participe pleinement à la vie politique, économique, sociale et culturelle».

Javier Pérez de Cuellar, président de la Commission mondiale de la Culture

LE SOLEIL



Ces messages sont publiés grâce à l'appui de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) mais ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Agence.

## LES COMMISSIONS SUR L'AVENIR DU QUÉBEC

# Selon Campeau, le Québec ne sera pas tenu de payer sa dette

MONTREAL — Un Québec souverain pourrait refuser de payer sa part de la dette canadienne s'il jugeait que la portion qu'on veut lui attribuer nuirait à son développement économique, selon le ministre des Finances du gouvernement péquiste, Jean Campeau.

par FRÉDÉRIC TREMBLAY  
de la Presse canadienne

Au cours d'un entretien accordé hier à la Presse canadienne, quelques minutes après qu'il se soit adressé aux membres de l'Association des négociants en obligations de Montréal, M. Campeau a soutenu qu'un Québec souverain n'avait pas « à accepter quelque chose qui va nuire à son développement économique ».

## Parizeau accusé de faire du « nazisme » par l'industrie du vidéopoker

REPENTIGNY (PC) — C'est dans le chahut de manifestants de l'industrie du vidéopoker que s'est ouverte, en présence du premier ministre Jacques Parizeau, la Commission de Lanaudière sur l'avenir du Québec.

À Repentigny hier soir, le représentant de l'Association de l'amusement, M. Pierre Bourgault, a voulu profiter de la présence de nombreuses caméras pour faire valoir son point de vue et accuser le premier ministre... de « nazisme ».

M. Bourgault a demandé au premier ministre si, dans un Québec souverain, on adopterait « une formule un peu « naziste » où on ferme des entreprises, où on fout des gens à la porte », faisant ainsi référence au fait que des emplois seront perdus dans les bars à cause de la loi sur les vidéopokers.

M. Parizeau, visiblement indigné par ce terme, lui a répliqué: « Je ne céderai pas à ce genre de chose », l'accusant d'intimider les gens. Il a été applaudi par les gens de Lanaudière et chahuté par les manifestants.

À cause de la présence de plusieurs dizaines de manifestants de cette association, des gens de Lanaudière se sont fait refuser l'entrée dans la salle et ont dû par conséquent rebrousser chemin. D'autres attendaient à l'extérieur, par un froid sibérien.

Ce n'est qu'après que le porte-parole de l'industrie du vidéopoker eut pris la parole et que M. Parizeau lui eut répliqué que les audiences de la commission ont pu débuter, avec une demi-heure de retard.

Les manifestants ont fini par quitter les lieux, sous la surveillance des policiers.

Plus tard, interrogé par les journalistes, M. Parizeau a cherché à démontrer que les 5 millions \$ qu'ont coûté les commissions

avant rattachés, pour des raisons économiques.

Interrogé plus tard en soirée à Repentigny au sujet des déclarations de son ministre des Finances, le premier ministre, Jacques Parizeau, a d'abord refusé de commenter, n'ayant pas pris connaissance des propos précis.

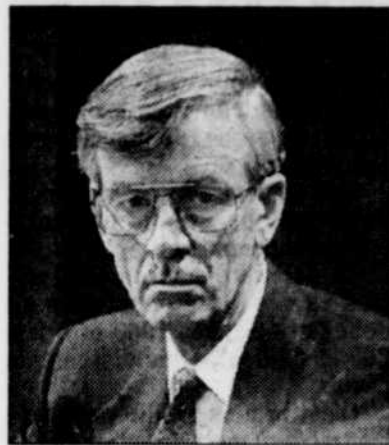
En anglais, il a toutefois répété sa position traditionnelle, à savoir: « J'ai toujours dit que nous avions une obligation morale de payer notre part de la dette fédérale. »

Mais, si le Canada anglais refusait de parler de la dette avec le Québec, la question se poserait autrement. « Ce n'est pas retenir les chèques. Si on refuse de nous parler de ça au Canada anglais, je ne peux tout de même pas envoyer des chèques dont le montant n'a pas été défini. Ce n'est pas une façon de régler la chose avec nous de dire « on ne vous parlera pas. »

En fin de soirée, le cabinet du ministre Campeau émettait un communiqué visant à rappeler, lui aussi, que « les souverainistes du Québec ont toujours indiqué qu'un Québec souverain assumerait sa juste part de la dette fédérale et ce, même si plusieurs experts ont déjà souligné, qu'au strict plan du droit international, le Québec souverain n'aurait pas à assumer la dette fédérale. »

Dans un discours à forte saveur référendaire devant l'Association des négociants en obligations de Montréal (ANOM), M. Campeau avait indiqué qu'un Québec souverain assumerait ses responsabilités à l'égard de la dette nationale canadienne « dans la mesure que le partage serait équitable et n'affecterait pas son développement économique. »

Interrogé spécifiquement par la Presse canadienne sur la responsa-



Jean CAMPEAU

bilité du Québec en ce qui a trait à la dette canadienne, M. Campeau a répliqué que « ce n'est pas notre dette, c'est celle du Canada ».

L'ex-président de la Caisse de dépôt et placement du Québec a rappelé que le Québec n'avait jamais donné son adhésion au rapatriement unilatéral de la constitution en 1982.

Apparemment impatienté par les questions du journaliste, M. Campeau lui a demandé à un certain moment de l'entrevue: « Etes-vous Québécois? », pour aussitôt s'excuser de ce commentaire.

M. Campeau rejette par ailleurs du revers de la main le critère de la population pour fixer le prorata de la dette qu'un Québec souverain devrait assumer.

En vertu de ce seul critère, souvent avancé pour des fins d'analyse, le Québec devrait, en gros, assumer le quart de la dette canadienne de 550 milliards \$, soit environ 140 milliards \$.

Selon M. Campeau, le calcul du partage de la dette devra tenir compte de l'actif et du passif dévolu par le gouvernement fédéral au Québec.

### ■ Des aînés sereins

ROUYN-NORANDA (PC) — Les traits particuliers qui ont marqué la première journée des travaux de la commission itinérante des aînés sur la souveraineté du Québec, hier à Rouyn-Noranda, a été le ton serein, l'absence de la peur de perdre leurs pensions et l'intérêt des personnes âgées au cours de deux séances de discussions. À la fin de la journée, la présidente, l'ancienne ministre fédérale Monique Vézina, était « ravie de la grande maturité collective des aînés », en rappelant les peurs (perte de la pension de vieillesse ou crainte de ne plus obtenir d'oranges de la Floride si le Québec devenait souverain) qui avaient habité les gens du troisième âge lors de la campagne référendaire de 1980.

### ■ Des jeunes sceptiques

QUÉBEC (PC) — À la veille du début de ses travaux, la commission des jeunes sur l'avenir du Québec suscite beaucoup de scepticisme et bien peu d'enthousiasme parmi ceux qu'on souhaite intéresser au débat sur la souveraineté. Échaudés par d'autres consultations où leurs revendications sont restées lettre morte, d'importants organismes de jeunes estiment qu'elle manque de crédibilité, notamment parce qu'elle est présidée par l'animateur Marc-André Coallier. « On ne mettra pas beaucoup d'énergie dans la commission jeunesse », lance Nicolas Girard, de la Fédération étudiante universitaire. « On craint que le scénario de Bélanger-Campeau ne se répète: on avait relégué les jeunes dans un forum, et aucun élément ne s'est retrouvé au rapport final », dit-il.

### ■ Bélanger ne renie pas ses propos de 1991

QUÉBEC (PC) — Le président du comité référendaire du Parti libéral du Québec, Michel Bélanger, ne renie pas les propos favorables à la souveraineté tenus en mars 1991, mais soutient que cela importe peu dans le contexte de 1995. Ses déclarations, à l'époque de la Commission Bélanger-Campeau, ont été citées par le premier ministre Jacques Parizeau, en fin de semaine, lors d'une réunion du Parti québécois. « Je n'ai jamais nié, absolument rien, a-t-il déclaré en entrevue téléphonique, je ne nie pas ces deux phrases-là, ni les centaines de milliers d'autres que j'ai pu dire dans d'autres entrevues. Je ne vois aucun avantage à nier quoi que ce soit et je n'ai pas du tout l'intention de le faire. »

### ■ Les autochtones discutent de leur avenir

(PC) — Boudant la commission régionale organisée par le gouvernement du Québec, les Montagnais de la Côte-Nord ont amorcé hier une série de consultations sur leur avenir politique. Ces consultations auront lieu jusqu'au 17 février prochain dans les communautés Innu (montagnaise en français) de Mingan à Pakuuashipi. L'exercice comporte deux volets: il vise à affirmer les droits ancestraux des autochtones sur un territoire de 250 000 kilomètres carrés mais aussi à forcer le fédéral à participer au débat sur la souveraineté du Québec.

### ■ Le débat économique est escamoté

TORONTO (PC) — Les coûts de la séparation du Québec seront tellement énormes que les Québécois, gens prudents, la refuseront. Mais le problème, c'est que la « rectitude politique » au Québec empêche la tenue d'un véritable débat sur ces coûts économiques. Voilà le message qu'a livré hier Marcel Côté, le président de la firme Secor, devant les membres du Canadian Club de Toronto.

jusqu'ici sont loin d'être une somme exorbitante.

« À des prix comme ceux-là, ça n'a rien de particulièrement étonnant. La Commission Bélanger-Campeau avait coûté pas loin de 6 millions \$, les deux commissions créées en vertu de la loi 150 à Québec 6,5 millions \$ ».

Il a relevé que la part du Québec dans les consultations fédérales, par contre, avait été de 35 millions \$, sans compter les frais du référendum. Il ne voit donc « rien d'exagéré ou d'explosif » dans l'exercice actuel des commissions sur l'avenir du Québec.

## La Côte-Nord, en motoneige s'il le faut

SEPT-ÎLES — La Commission régionale de la Côte-Nord sur l'avenir du Québec mettra tout en oeuvre pour rejoindre et consulter les résidents de 34 municipalités nord-côtières. L'autobus, l'avion et peut-être même la motoneige seront utilisés par les membres de la commission pour se rendre sur leur lieux de travail.

par NICOLAS VIGNEAULT  
collaboration spéciale

Elle compte plus d'une vingtaine de commissaires et constitue l'une des plus importantes mises sur pied par le PQ. En 22 jours, l'organisation visitera 34 villes et villages s'étendant sur 1300 kilomètres de côte. Des audiences sont également prévues dans les villes nordiques de Fermont et Schefferville ainsi que sur l'île d'Anticosti.

Un tel itinéraire, qui s'est amorcé hier soir, au Havre-Saint-Pierre, demande une logistique exceptionnelle. Plusieurs villages de la Basse

Côte-Nord situés entre Havre-Saint-Pierre et Blanc-Sablon, séparés par 500 kilomètres de terres, ne sont pas reliés par la route.

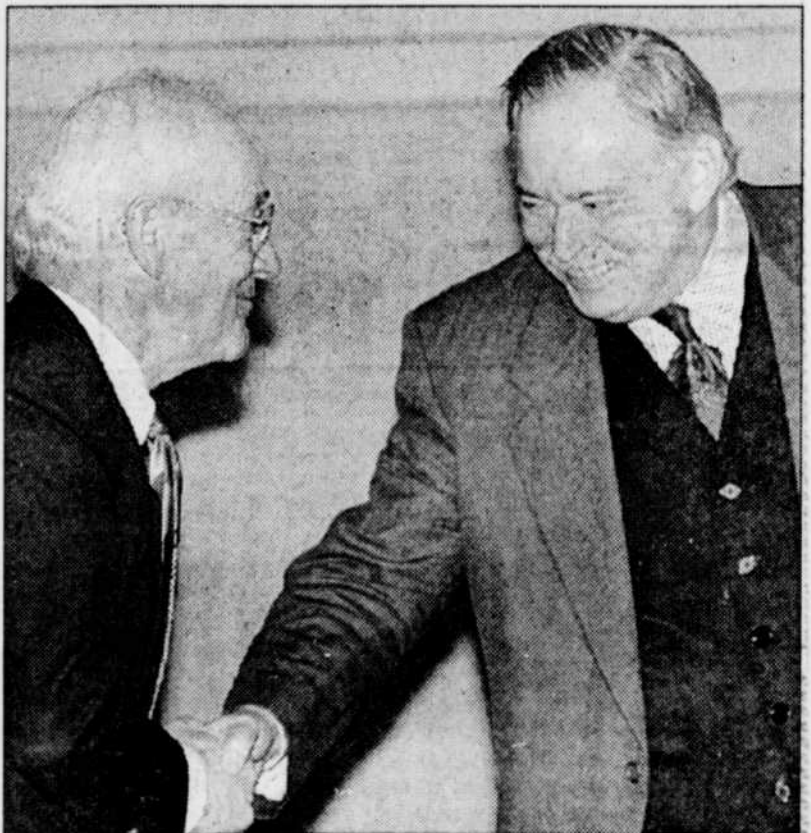
« Nous utiliserons l'avion et même la motoneige, s'il le faut », lance le responsable des communications pour la commission, Jean-Pierre Dallaire.

Il souligne qu'il ne s'agit pas d'un exercice extraordinaire pour la région. « C'est dans nos habitudes de consultation », insiste-t-il, en précisant que la géographie du territoire impose des modes de consultation qui peuvent paraître lourds pour les gens de l'extérieur.

La vingtaine de personnes choisies pour siéger sur la commission ne chômeront pas au cours des prochaines semaines. « Par moment, dans la même journée, nous aurons trois groupes de cinq commissaires qui siégeront dans différentes municipalités », affirme Jean-Pierre Dallaire.

Un groupe de commissaires bilingues a également été formé pour entendre les résidents de la Basse Côte-Nord, majoritairement anglophones.

Jusqu'à maintenant, 24 individus ou groupes ont confirmé qu'ils présenteraient des mémoires. « On ne s'attendait pas à recevoir une montagne de mémoires », indique M. Dallaire, nullement préoccupé par ces chiffres. Il rappelle que malgré son vaste territoire, la Côte-Nord ne compte que 104 000 habitants.



Le premier ministre Parizeau et le commissaire Roch Lasalle, hier, lors de l'ouverture des travaux des commissions.

**RÉSULTATS**  
Tirage du 95-02-06

1	6	11	14	15
16	25	31	34	36
39	40	41	42	44
48	55	61	62	67

Prochain tirage: 95-02-07  
T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**LE MEILLEUR PRIX DU PREMIER COUP!**

**9895\$\***

1995 Eagle Summit DL

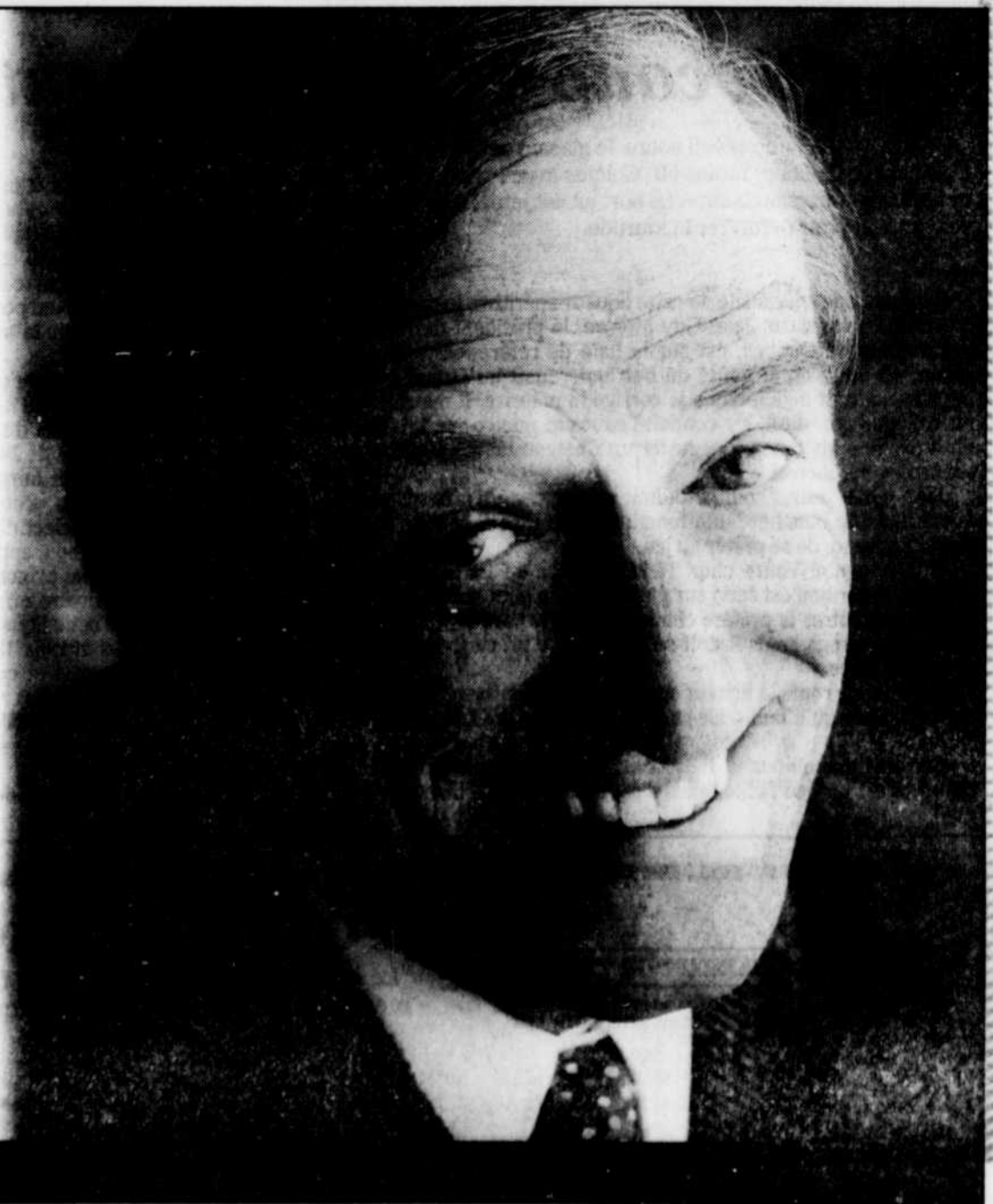
\*Inclus: rabais du fabricant + rabais aux diplômés de 7505 (admissibilité à confirmer chez le concessionnaire). Transport et taxes en sus.

chez **GOSSSELIN**  
O. Jeep. Eagle. Saint-Nicolas

831-2050

Clé DOR

Une option  
**REER**  
sûre,  
payante et  
garantie?



# Chrétien ne s'oppose plus à une rencontre entre Lucien Bouchard et le président Clinton

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien fait volte-face et ne s'oppose plus à ce que le chef bloquiste Lucien Bouchard rencontre le président américain Bill Clinton, qui sera de passage à Ottawa les 23 et 24 février.

Moins de 72 heures après avoir affiché son agacement à l'idée que M. Bouchard puisse discuter de son option souverainiste en tête-à-tête avec le président américain, M. Chrétien a déclaré hier qu'il incombe à M. Clinton de décider qui il verra quand il sera dans la capitale fédérale.

M. Bouchard, qui suit des séances de physiothérapie à Montréal après avoir été amputé de la jambe gauche en décembre dernier, souhaite marquer son retour au travail de façon définitive à la Chambre

des communes en rencontrant M. Clinton.

Il a d'ailleurs envoyé une lettre en ce sens au chef de la Maison-Blanche, vendredi dernier, faisant valoir qu'une rencontre entre le chef de l'Opposition officielle et un chef d'Etat étranger était une longue tradition à Ottawa.

« La demande a été faite au président Clinton qui répondra lui-même. Je ne peux pas parler au nom du président Clinton », a affirmé M. Chrétien hier durant la période des questions.

A l'issue d'un caucus de deux



Jean Chrétien

jours de son parti à Toronto, la semaine dernière, le chef du gouvernement libéral avait manifesté son opposition à un tel entretien

entre le président américain et le chef bloquiste.

« Il faut que la visite de M. Clinton soit une visite dans l'intérêt de tout le pays, et non pas pour faire de la politique à l'intérieur du Canada », avait-il soutenu.

De passage à Québec, dimanche, le ministre des Affaires étrangères André Ouellet avait contredit M. Chrétien en disant que « c'est à nos invités de décider qui ils veulent rencontrer ».

Invité par le député bloquiste Philippe Paré à prendre l'engagement de ne « pas se livrer à aucune pression ou manoeuvre de coulisse » pour tenter de dissuader le président Clinton de rencontrer M. Bouchard, le premier ministre a déclaré que ce ne sera pas lui qui

répondra à la requête du chef bloquiste. « La lettre du président Clinton, normalement, devrait venir de Washington, non pas d'Ottawa », a-t-il répondu.

Durant l'entretien qu'il sollicite, M. Bouchard soulèvera la question de la souveraineté du Québec, mais abordera aussi des sujets « d'intérêt commun » aux deux pays, selon l'attachée de presse du chef bloquiste, Marthe Lawrence.

Le chef de la Maison-Blanche n'a pas encore répondu à la requête de M. Bouchard. On s'attend toutefois à avoir une réponse d'ici à la fin de la semaine.

De son côté, le Parti réformiste ne s'oppose nullement à ce que M. Bouchard rencontre le président américain.

## Débat référendaire

# Le premier ministre recommande une couverture médiatique équilibrée

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien fait toujours confiance au président de Radio-Canada, Tony Manera, mais il a ressenti le besoin hier de recommander aux médias d'avoir une couverture journalistique équilibrée du débat référendaire.

« Ce que nous voulons, c'est que le débat soit équitable et que les deux partis reçoivent exactement la

même couverture », a-t-il déclaré. M. Chrétien a justifié son rappel à l'équilibre en soutenant que le gouvernement québécois utilisait les deniers provinciaux pour distri-

buer de l'information sur la thèse du PQ et du Parti de l'Action démocratique mais qu'il refusait de faire de même avec les « pamphlets du Parti libéral provincial ». Cette controverse autour de la couverture du débat référendaire a démarré la semaine dernière quand le président de Radio-

Canada a rencontré le caucus libé-

ral réuni à Toronto. M. Manera a soutenu avoir discuté de la situation budgétaire de la société d'Etat et que les échanges n'avaient pu compromettre « l'indépendance journalistique de Radio-Canada ».

Pourtant, le président du caucus libéral du Québec Nick Discepola a confié que ses collègues et lui avaient pu interroger M. Manera



Tony Manera sur le traitement journalistique du débat référendaire.

# AVENTURE

ELECTRONIQUE

SUPPORT TECHNIQUE

OFFERT À NOTRE CLIENTÈLE

1-800-310-9525

NE PAYEZ RIEN AVANT

NOVEMBRE 95

AUCUN INTÉRÊT, AUCUN PAIEMENT MÊME SUR LES TAXES !

DÉPÔT REQUIS DE 20% DE LA FACTURE TOTALE

Sur produits Packard Bell sélectionnés. Sujet à l'approbation du crédit. Détails en magasin.

<p><b>Packard Bell</b></p> <p><b>MONITEUR SVGA .28 NI</b></p> <p>NOUVEAU NOVEMBRE 95</p> <p><b>1899<sup>00</sup></b></p>	<p><b>ORDINATEUR</b></p> <p><b>FORCE 1178</b></p> <p>• 486DX2-66 prêt PENTIUM • Mémoire vive de 4Mo • Disque rigide de 260Mo • Lecteur 3.5" HD • Modem intégré • Souris et clavier • Logiciels inclus : DOS, WINDOWS, MS-WORKS</p>	<p><b>LOGICIEL</b></p> <p><b>IMPÔT VIZION</b></p> <p>• IBM • CD-ROM</p> <p><b>34<sup>99</sup></b></p>	<p><b>SIERRA</b></p> <p><b>KING'S QUEST VII</b></p> <p>• IBM • CD-ROM</p> <p><b>69<sup>99</sup></b></p>
<p><b>EPSON</b></p> <p><b>GRATUIT</b></p> <p><b>ACTIONLASER 1500</b></p> <p>• 300ppm avec LaserJet™ compatible avec imprimante à matrice Epson • 6 pages par minute • 1 Mo de mémoire, extensible à 5 Mo</p> <p><b>799<sup>00</sup></b></p>	<p><b>Canon</b></p> <p><b>IMPRIMANTE COULEUR À BULLES D'ENCRE</b></p> <p>• Jet d'encre couleur • Résolution noir et blanc de 720x360 ppp • Résolution couleur de 360 ppp</p> <p><b>499<sup>00</sup></b></p>	<p><b>MULTIMÉDIA</b></p> <p><b>CREATIVE</b></p> <p><b>SOUND BLASTER</b></p> <p><b>DIGITAL SCHOOL HOUSE</b></p> <p>• Mise à jour multimédia • CD-ROM interne double vitesse • Carte de son 16-bits SoundBlaster™ • Haut-parleurs satellites</p> <p><b>LOGICIELS INCLUS</b></p> <p>New Grolier encyclopedia, 3-D Dinosaur Adventure, Four footed friends, Stradiwackius et beaucoup plus</p> <p><b>369<sup>00</sup></b></p>	<p><b>Packard Bell</b></p> <p><b>ORDINATEUR</b></p> <p>INCLUS: Ms-Dos, Ms-Works 3.0, Ms-Windows et Ms-Entertainment</p> <p><b>LEGEND 220</b></p> <p>• Processeur 486sx33MHz • Mémoire vive de 4Mo • Disque rigide de 210Mo • Lecteur 3.5" HD • Souris et clavier • Carte LocalBus video 512 Ko • MONITEUR EXTRA</p> <p><b>1299<sup>00</sup></b></p>

**PLACE LÉBOURGNEUF**

**5500, boul. Des Gradins**

**Québec**

**628-5500**

**BOUTIQUES DE QUÉBEC ET DE LA RÉGION**

• Galerie de la Capitale • Galeries Chagnon  
• Place Fleur de Lys • Place Laurier  
• Place du Royaume (Chicoutimi)  
• Centre Rivière-du-Loup • Carrefour St-Georges-de-Beauce  
• La Grande Place (Rimouski)

**GALERIES CHAGNON**

**300, Côte Passage**

**Lévis**

**835-5500**

# Sans problème!

Lorsque arrive le temps de cotiser à votre REER, trois questions viennent immédiatement à l'esprit : est-ce un placement sûr, est-ce payant, est-ce garanti? Les dépôts à terme de retraite de 5 ans de la Banque Royale vous apportent exactement les réponses que vous souhaitez. Ce sont des placements qui offrent toute la sécurité dont vous pouvez rêver et leur excellent taux est garanti par la Banque Royale pour 5 ans. Cette année, vous avez même le choix entre deux options : avec ou sans privilège de retrait. Venez consulter notre spécialiste REER à la Banque Royale qui peut vous offrir de nombreuses solutions pour vous préparer une retraite confortable, en toute tranquillité d'esprit.

REER

Dépôt à terme de retraite de 5 ans

Pour plus d'information ou pour connaître le taux en vigueur, téléphonez-nous.  
Montréal : 987-8000  
En province : 1 800 363-3967

8,375%<sup>†</sup>

Dépôt à terme de retraite de 5 ans sans privilège de retrait

BANQUE ROYALE

† Le taux d'intérêt mentionné en date du 7 février 1995 est annuel et peut être modifié sans préavis.

Le leader en REER au pays

### En Bref

**■ Bouchard met le paquet**  
MONTREAL (PC) — A défaut de se rendre dans la circonscription de Brome-Missisquoi d'ici l'élection de lundi prochain, le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, qui met les bouchées doubles ces jours-ci quant à sa réadaptation, devait se prêter à une séance de photos chez lui, hier soir, avec le candidat Jean-François Bertrand. M. Bouchard fait sa rentrée le 23 février. A l'Institut de réadaptation de Montréal, il a été possible hier d'apercevoir M. Bouchard, près de vingt kilos en moins, déambulant dans le corridor principal, sans prothèse, en T-shirt, avec des béquilles, et qui attendait l'ascenseur l'air essouffé après une séance de travail.

**■ La réforme sociale**  
OTTAWA (PC) — La réforme sociale devrait se faire par étapes et avec les moyens du bord. C'est ce que recommande le rapport majoritaire libéral du Comité permanent sur le développement des ressources humaines. La majorité libérale recommande que le gouvernement réduise les prestations d'assurance-chômage ou resserre les conditions d'admissibilité ou les deux. Pour ce qui est des jeunes qui font leur entrée sur le marché du travail, on recommande qu'ils travaillent pendant une période plus longue avant d'avoir accès aux prestations.

**■ Lutte au déficit**  
OTTAWA (PC) — Le gouvernement Chrétien s'attaquera au déficit en comprimant surtout les dépenses dans son prochain budget, a indiqué hier le ministre des Finances Paul Martin, qui a refusé cependant d'écartier toute hausse générale des impôts. Le ministre des Finances s'est contenté d'inviter ses adversaires politiques à attendre le dépôt du budget, tandis que le chef du gouvernement libéral a dit ne pas savoir ce que réserve son collègue aux contribuables canadiens à trois semaines du dévoilement du document budgétaire.

**■ Nouveau blason**  
OTTAWA (PC) — Deux joyeux dauphins figurent en bonne place sur les nouvelles armoiries rouge et blanc conçues pour le prochain Gouverneur général du Canada, M. Roméo LeBlanc, et rendues publiques lundi. Elles remplacent le blason du Gouverneur général sortant, M. Ray Hnatyshyn, qui comportait des lions sur fond bleu et or. M. LeBlanc doit prêter serment mercredi, pour devenir le 25e Gouverneur général du pays.

**■ Le Canada proteste**  
WASHINGTON (PC) — Le Canada a officiellement protesté hier contre la taxe frontalière proposée par le président américain Bill Clinton. Le président a proposé d'imposer une taxe à tous ceux qui veulent entrer aux États-Unis par voie de terre à partir du Canada et du Mexique. Il en coûterait trois dollars US par véhicule et 1,50 \$ par piéton. Cette taxe vise à rendre plus efficace les opérations aux postes-frontières et à défrayer le coût d'agents supplémentaires pour contrôler davantage l'immigration illégale et le trafic de la drogue aux frontières.

**■ Enquête sur le CRTC**  
WASHINGTON (PC) — L'administration américaine a entrepris une enquête sur les pratiques du CRTC et d'autres pratiques dans le domaine culturel qui constitueraient des entraves au commerce. Le représentant américain au Commerce Mickey Kantor a annoncé cette décision hier en fin d'après-midi. L'enquête portera d'abord et avant tout sur le retrait forcé d'une chaîne américaine de musique country des ondes canadiennes.

**■ Syndiqués résignés**  
OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral peut éviter une confrontation avec les fonctionnaires en élargissant simplement une offre de rachat d'emploi à tous les travailleurs qui choisissent de s'en prévaloir, soutient le leader syndicaliste Daryl Bean. Le président de l'Alliance de la fonction publique a indiqué que les 170 000 adhérents de son syndicat se résigneraient à accepter une réduction des effectifs.

## À Val-Bélair, 25 minutes de délai pour se rendre sur les lieux d'un incendie

# Une citoyenne veut dénoncer la lenteur des pompiers

QUÉBEC — Mme Moreau n'en restera pas là. Voisine de la maison qui a flambé dimanche soir sur la rue Montagne à Val-Bélair, elle entend dénoncer ce soir au Conseil de ville le manque de rapidité des pompiers.

par JOSÉE LAPOINTE  
LE SOLEIL

Elle maintient sa version des faits :

les pompiers sont arrivés au moins 25 minutes après l'appel logé au service 9-1-1, à 20 h 22. «Je ne laisserai pas mourir ça, ce n'est pas

logique cette histoire-là», disait-elle hier, encore en colère.

L'appel enregistré d'abord à la Sûreté municipale de Québec a été transmis à la Sûreté du Québec à 20 h 26. Quant à l'heure d'arrivée exacte des pompiers sur les lieux de l'incendie, personne à la ville de Val-Bélair n'a pu la confirmer.

Les voisins de la maison incendiée affirment que le chef des pompiers, M. Dompierre, est venu vérifier lui-même, sans équipement, si le feu avait bel et bien pris au 1606, Montagne. Il n'aurait appelé ses pompiers que par la suite.

«Nous l'avons vu arriver dans une voiture, il est même passé tout droit», relate Mme Moreau. Le chef est resté sur les lieux, et les pompiers sont arrivés par la suite, vers 20 h 50 ou 55, dit-elle. «C'est effrayant, nous ne restons qu'à deux kilomètres de la caserne», dit Mme Moreau, qui est mère de deux petits enfants.

L'incendie d'origine électrique a commencé dans l'entretoit, puis s'est propagé. La maison de Gordon Evans, un militaire de la base de Valcartier, est une perte totale.

Le chef des pompiers ne répondait pas aux journalistes hier. La responsable des communications de Val-Bélair, Louise Dompierre, a déclaré au Soleil qu'aucun commentaire ne serait fait avant la rencontre qu'aura la Ville avec des

experts en sinistres, cet après-midi. Quant aux doléances de Mme Moreau, elle estime qu'elle a droit à son point de vue et ajoute que le conseil de ville est ouvert à tout le monde.

Dans un entretien avec le SOLEIL, le président du syndicat des pompiers du Québec, qui regroupe 2450 membres dans 75 municipalités, a rappelé que les services de protection contre les incendies sont des services d'urgence. «Dès qu'il y a un appel, il faut répondre tout de suite, même si ce sont souvent des fausses alertes. Les cinq premières minutes sont cruciales», a expliqué M. Gilles Raymond.

C'est en tout cas le mode de fonctionnement des pompiers de Québec. Quand il y a une alarme, explique le chef de division Jules Bolduc, de deux à 12 pompiers se rendent immédiatement sur les lieux.

«Depuis deux ou trois ans, nous avons des alarmes qu'on appelle sans indice de feu», explique-t-il. Dans ces cas-là, deux hommes se rendent avec une mini-pompe. Comme ça, il y a moins de perte de temps si ce n'est pas grave, et il y a déjà des gens sur les lieux s'il y a un feu.»

M. Bolduc précise cependant que le mode de fonctionnement pour les réponses aux alarmes peut varier d'une ville à l'autre.

MONTRÉAL • TORONTO • QUÉBEC • OTTAWA • BROCKVILLE • KINGSTON • BELLEVILLE • LONDON • WINDSOR • SARNIA

FILEZ LE VENDREDI,  
REVENEZ EN DOUCE LE DIMANCHE !

SANS LE STRESS DE CONDUIRE.

Ce week-end, voyez du pays...ou revoyez vos amis. Des mini-vacances d'hiver abordables, grâce au rabais de 25 % en classe coach applicable les vendredis et dimanches. Prenez le temps de visiter votre famille, vos amis ou de voir un spectacle. Cet hiver, évitez le stress, les embardées ou les dérapages causés par la chaussée glacée des autoroutes. Détendez-vous et profitez plutôt d'un service pratique, de sièges confortables — et de rabais que seul le train peut vous offrir. Pour en savoir plus, appelez votre agence de voyages ou VIA Rail<sup>®</sup> au 692-3940.



MONTRÉAL ALLER-RETOUR 64 \$  
OTTAWA ALLER-RETOUR 100 \$  
TORONTO ALLER-RETOUR 166 \$

VENEZ VOIR LE TRAIN AUJOURD'HUI



CONDITIONS: Les tarifs indiqués sont valides à compter du 25 janvier 1995. Achat 5 jours à l'avance minimum. Rabais supplémentaire de 10 % pour les aînés et jusqu'à 50 % sur les tarifs réguliers pour les jeunes (de 12 à 24 ans) et les étudiants (24 ans et plus). Les rabais week-ends en classe coach sont valides jusqu'au 9 avril 1995. Sièges limités. D'autres conditions peuvent s'appliquer.

# Cantel sait parler affaires!

129<sup>95</sup>\$\*

Le Motorola 850 — un téléphone portable doté d'une multitude de fonctions.

MOTOROLA



Imaginez! Les économies réalisées sur vos interurbains pourraient payer vos frais de service mensuels.

## La Solution Affaires

- Inclut 50 minutes par mois d'appels locaux
- Appels locaux supplémentaires à 50¢ la minute
- Appels locaux illimités le week-end, sans frais

**GRATUIT!** 60\$ par mois d'appels interurbains au Canada pendant 6 mois (valeur : 360\$)\*. Offre d'une durée limitée.

## En prime :

- Appels locaux illimités le premier mois, sans frais.
- Mise en service gratuite (valeur : 60\$).

**CANTEL**

LE POUVOIR DU RÉSEAU<sup>™</sup>

49<sup>95</sup>\$  
par mois\*

Disponible chez :

**CANTEL** Centres de communications

QUÉBEC  
2700, rue Jean Perrin,  
bureau 101  
(418) 843-0000

STE-FOY  
2095, boul. Charest Ouest,  
bureau 109  
(418) 684-8884

CHICOUTIMI  
1021, boul. de l'Université Est  
(418) 690-0535

TROIS-RIVIÈRES  
5335, boul. des Forges  
(819) 372-5000

DRUMMONDVILLE  
1565, boul. Lemire  
(819) 478-0851

Aussi disponible chez :



LÉVIS  
126, boul. du Président Kennedy  
(418) 838-9844

3062, boul. des Quatre-Bourgeois  
(418) 651-1423

\*Offre réservée aux nouveaux abonnés sous réserve d'approbation de crédit. Frais en sus : accès au système, service de déplacement, services optionnels et taxes. Offre disponible uniquement chez les détaillants participants. Ces détaillants peuvent réduire les prix. Cantel assurera jusqu'à 50 \$ par mois de frais d'interurbain au Canada, au cours des six (6) premiers mois d'abonnement. Abonnement d'une durée de trois (3) ans. Frais de résiliation applicables. Cette offre prend fin le 28 février 1995.

## Nuit d'enfer pour deux motoneigistes

QUÉBEC — Un couple de motoneigistes a passé la nuit de samedi à dimanche dehors, en pleine tempête, dans la région de Charlevoix. On ne les a retrouvés qu'hier matin, après qu'ils aient passé une deuxième nuit dans un petit chalet.

par JOSÉE LAPOINTE  
LE SOLEIL

C'est un week-end inoubliable que ce couple de 45 ans a passé. Raymond et Jocelyne Lapointe sont partis samedi de Victoriaville. Ils ont laissé leur pick-up près d'un restaurant de Saint-Ferréol-les-Neiges et ont enfourché leur motoneige en direction de Baie-Sainte-Catherine, en empruntant la piste provinciale.

Tout allait bien jusque-là. Ils ont même appelé leur fils vers 18 h pour lui dire que leur voyage était très agréable. C'est sur le chemin du retour que tout s'est gâté. La tempête s'était levée, et il était de plus en plus difficile d'avancer. Rendus à Saint-Urbain, ils ont dû s'arrêter.

Se préparant à passer la nuit dehors, ils ont creusé un trou dans la neige et s'y sont blottis. Des motoneigistes disent avoir aperçu le véhicule abandonné, mais n'ont jamais vu les deux sans-abri.

Dimanche matin, le couple a tenté de revenir sur ses pas. Voyant qu'ils mettaient plusieurs heures pour parcourir sept kilomètres, ils ont de nouveau abandonné leur motoneige et ont continué à pied.

Trois heures plus tard, ils arrivaient à un camp forestier situé un peu plus loin. Là, ils ont enfin pu se réchauffer grâce à un feu de bois. Ils ont passé la nuit de dimanche à cet endroit.

C'est hier matin que leur fils a averti la Sûreté du Québec, inquiet du sort de ses parents. Des équipes d'urgence se sont lancées à leur recherche. Trois motoneigistes du club Sapin d'or les ont enfin retrouvés vers 10 h 15 dans le camp forestier, et les ont emmenés dans un chalet du rang Saint-Antoine, à Baie-Saint-Paul. De là, un véhicule de la Sûreté du Québec les a ramenés à bon port.

Le couple dit ne pas avoir souffert, raconte Camille Gagnon, de la SQ. Ils ont pris leurs dispositions hier après-midi pour récupérer leur motoneige.

## Huit cas d'hépatite A à l'Île-aux-Coudres

ÎLE-AUX-COUDRES — Les insulaires de l'Île-aux-Coudres ne sauront que mercredi s'il y a une véritable propagation du virus de l'hépatite A sur leur territoire ou si les huit cas qui ont été déclarés au cours des derniers jours sont le fait d'une même contamination, les victimes ayant toutes participé à la même fête de famille le soir du Nouvel An.

par DENIS GAUTHIER  
collaboration spéciale

«Nous avons fait des prélèvements en fin de semaine sur des personnes présentant des symptômes, mais il pourrait s'agir beaucoup plus de gastro-entérites», souligne le Dr Gaston Desserres, du Département de santé publique.

Le Centre hospitalier de Baie-Saint-Paul a reçu, la fin de la semaine dernière, huit insulaires présentant des symptômes d'hépatite A, une infection virale caractérisée par des nausées, de la fièvre, des douleurs abdominales, des urines foncées et des selles blanches. L'affaire a immédiatement été transmise au Département de santé publique.

«Durant toute la fin de semaine, nous avons examiné plusieurs per-

sonnes de l'île, mais à l'analyse des symptômes, je crois qu'il s'agit plus de gastro-entérite que d'hépatite A», souligne le Dr Desserres. L'épidémiologiste n'a quand même voulu prendre aucun risque et a demandé des analyses de prélèvements sanguins. «Les résultats de ces tests vont guider notre action», avance-t-il.

Les huit personnes atteintes avaient toutes participé à une réunion de famille, le premier janvier. Le temps d'incubation de l'hépatite A est de 10 à 60 jours, ce qui explique qu'elles ne se soient présentées à l'hôpital qu'à la fin de la semaine dernière. «Le virus aurait pu être transmis pas un aliment», fait observer le Dr Desserres. L'hépatite A est transmissible par la nourriture, l'eau ou encore de personne à personne.

## ■ Deux femmes périssent

MONTRÉAL (PC) — Deux femmes sont mortes hier, à la suite de l'incendie qui a tenu en haleine dimanche soir, ambulanciers, pompiers et policiers dans le quartier Chomedey, à Laval. Les victimes sont Jacqueline Brouillette-Couture, 72 ans, et Jacqueline Cousineau-Demers, 80 ans. Toutes deux étaient des résidentes de la tour d'habitation située au 2525 Havre des Îles. Par ailleurs, quelque 130 pompiers de Montréal ont combattu pendant plus de cinq heures hier, un incendie qui a causé des dommages de un million \$ à un immeuble abritant huit commerces. Le sinistre, qui n'a heureusement fait aucun blessé, a pris naissance vers 8h30 hier, dans un édifice de la rue Beaubien.

# Rendez-vous réussi entre Discovery et la station russe

CENTRE SPATIAL DE HOUSTON (AFP, AP) — La navette américaine Discovery et la station russe Mir se sont frôlées, hier, à environ douze mètres de distance, réussissant une étape importante vers la construction de la future station spatiale. Ce « rendez-vous » inédit, destiné à préparer les futurs arrimages de navettes à la station, s'est déroulé parfaitement.

...sive station en forme de T qu'il a ensuite contournée.

C'est avec force gestes de la main et des exclamations aussi enthousiastes qu'émues que les équipages se sont croisés pour le premier rendez-vous de deux vaisseaux spatiaux américain et russe depuis 20 ans. Les deux vaisseaux, qui pèsent chacun 100 tonnes, se sont approchés à 11 mètres l'un de l'autre.

Avec ses cinq compagnons — dont le Russe Vladimir Titov — le commandant de bord de Discovery, James Wetherbee, qui était aux commandes, a échangé des signes de la main avec l'équipage de la station russe. Au Centre spatial de Houston, on l'a entendu s'exclamer: « C'est magnifique ». Ils étaient à 400km au-dessus de la Terre et fondaient à 28 000km/h.

Les « astronautes » (américains) et les « cosmonautes » (russes) ont commencé à se voir distinctement lorsque Wetherbee a amené Discovery à 120 mètres de la mas-

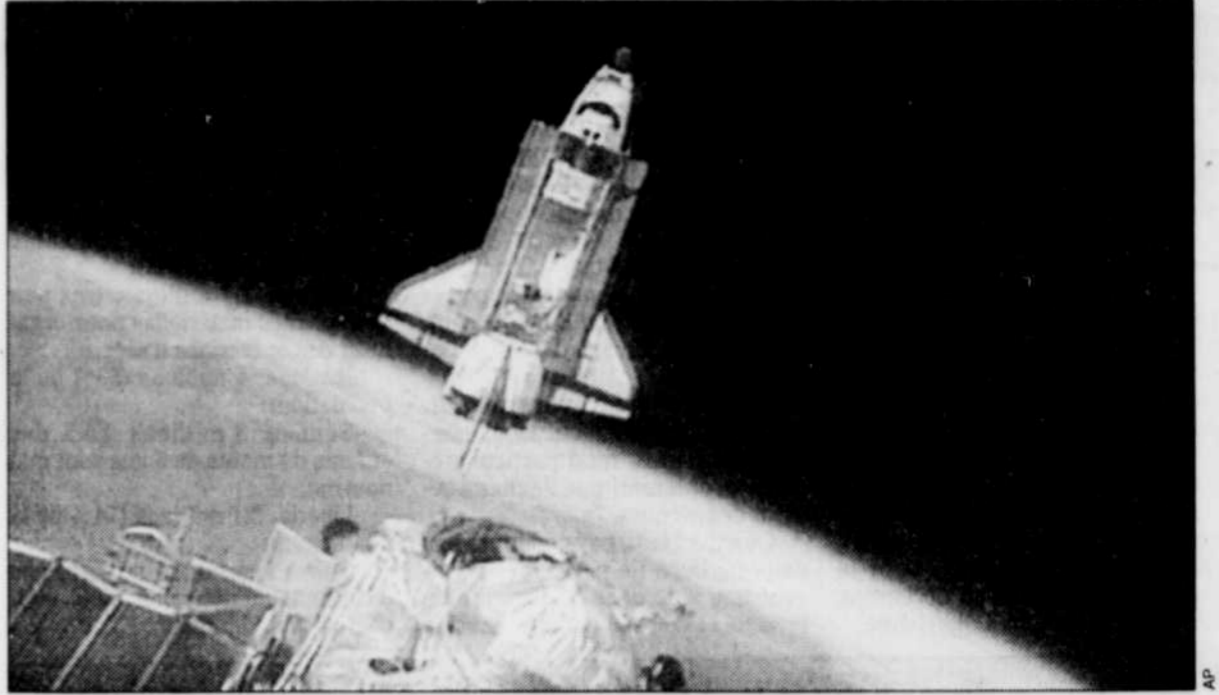
constituer un danger pour la station Mir.

Le commandant Wetherbee a piloté avec une grande prudence le gros avion de l'espace dans les 300 derniers mètres le séparant de la station. Cette approche de précision, l'une des manoeuvres les plus difficiles jamais effectuées par un pilote de navette, a pris près d'une heure.

« Incroyable », a-t-il lancé finalement. Presque comme dans un conte de fées », a dit le commandant de Mir. Nous rapprochons nos vaisseaux. Nous rapprochons nos pays », a ajouté James Wetherbee lorsque Discovery et Mir ont été au plus près.

Il s'agissait d'une répétition de la véritable jonction qui doit avoir lieu en juin entre une navette américaine et la station orbitale russe. Le précédent et unique rendez-vous à ce jour datait de 1975 avec les capsules Apollo et Soyouz.

Wetherbee a répété son message en russe pour être bien compris des trois cosmonautes à bord de Mir tandis que son homologue Alexander Viktorenko répondait que les neuf voyageurs de l'espace accomplissaient « la plus grande profession que Dieu puisse offrir à quiconque ».



Cette image captée par la télé de la NASA montre la navette américaine Discovery telle vue par la station russe Mir, à une distance de 120 mètres. Les deux équipages se sont croisés, hier, pour la première fois depuis 20 ans.

Enfin, une annonce claire\* :

Location Solution Toyota<sup>MD</sup> pour une période de 48 mois. **La mensualité indiquée inclut tout**: les taxes (TPS et TVQ), le transport et la préparation. À l'échéance, vous pourrez, à votre choix, nous retourner le véhicule ou l'acheter. Pour la limite de kilométrage, nous avons des programmes spéciaux avantageux pour les grands voyageurs. Dans ce cas-ci, le kilométrage prévu est de 96 000 km et un supplément de ,05¢ s'ajoute au contrat pour chaque kilomètre excédentaire. **Vous n'avez aucun comptant à verser**; seulement la première mensualité et un dépôt de sécurité **et rien d'autre**. Si vous avez du comptant ou un échange équivalent, nous réduirons la mensualité au prorata. Cette offre est sujette à l'approbation du crédit. Elle est valide pour un temps limité.

 <p>Tercel DX 4 portes, de luxe, bien équipée. <b>299\$</b> tout inclus</p>	 <p>Corolla 4 portes, bien équipée. <b>324\$</b> tout inclus</p>	 <p>Camry 4 portes bien équipée. <b>469\$</b> tout inclus</p>
--	---	--

\* Nos concurrents ont l'habitude d'écrire les choses importantes en tout petit, alors que chez nous, c'est l'inverse, ce sont les petites choses qui sont importantes...

...chaque Client est notre meilleur Client!  
Ste-Foy Toyota  
Angle Henri IV et du Versant-Nord 656-1340

À GAGNER...  
3 FORAITS DOUBLES

# HÉLI-SKI V.I.P.



Skiez les 2 sommets les plus prestigieux de l'est du Québec!

Faites la navette entre chacun d'eux... en hélicoptère S.V.P.!

Séjournes dans l'un des plus beaux manoirs de la région!

Tout ça, et plus encore...

Chaque forfait double comprend:

- un cocktail
- 2 petits-déjeuners
- 2 soupers
- 2 couchers
- les billets de ski pour le Massif de la Petite Rivière St-François et le Mont Ste-Anne
- le transport en hélicoptère entre les 2 monts et le Manoir des Érables

**CJMF**  
**93,3 fm**  
RADIO Passion

**LE SOLEIL**

Écoutez l'indice du jour divulgué pendant les conditions de ski sur les ondes de CJMF 93,3 FM, du lundi au vendredi à 8h15 et 16h15, les samedis à 8h15 et 10h15 et les dimanches à 9h15 et 11h15.

Inscrivez la date et l'indice du jour correspondant sur le coupon et postez-le à CJMF.

Du 13 février au 23 février, nous ferons la pige de 9 finalistes en ondes. Vendredi le 24 février, nous procéderons au tirage au sort de 3 gagnants parmi les 9 finalistes.

En collaboration avec:



HÉLICOPTÈRES VIKING LIMITÉE  
871-2579



Manoir des Érables  
HOTEL - RESTAURANT  
248-0100 - 1-800-563-0200

**CJMF** 93,3 fm  
RADIO Passion  
**LE SOLEIL** Promotion Héli-Ski V.I.P.  
600, Belvédère, Québec (Québec) G1S 3E5

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code Postal \_\_\_\_\_  
Tél. rés. \_\_\_\_\_  
Tél. bur. \_\_\_\_\_  
Date \_\_\_\_\_  
Indice \_\_\_\_\_

Règlements disponibles à la station. 18 ans et plus.

# Ce fonds commun de placement Altamira a une devise:

« À nos marks, francs, livres et dollars US ! Prêts ! Gagnez ! »

Le Fonds de revenu à court terme Global Altamira est fait sur mesure pour les investisseurs qui voient grand. Puisque le Fonds investit principalement dans des titres de premier ordre du marché monétaire, émis en devises étrangères par des émetteurs canadiens, il s'adresse à ceux et celles qui désirent diversifier leurs placements à l'échelle internationale. Ainsi, les placements sont diversifiés en fonction des devises mais sans être exposés aux risques inhérents aux actions et obligations internationales. **Le Fonds de revenu à court terme Global Altamira est admissible aux REÉR à 100 %.**

Fonds de revenu à court terme Global Altamira

1 an <b>* 10,1 %</b>	2 ans <b>9,7 %</b>
3 ans <b>9,6 %</b>	Depuis son lancement en juin 1991 <b>10,9 %</b>



Appelez-nous pour obtenir une trousse d'information GRATUITE ou, si vous le désirez, demandez à l'un de nos spécialistes en REÉR de vous donner de plus amples renseignements sur nos fonds communs de placement sans commission. Au Québec, composez le 1-800-361-2354.

\*Les taux rendement indiqués correspondent aux rendements annuels composés historiques pour les périodes mentionnées terminées le 30 décembre 1994, y compris les variations de la valeur des parts et le réinvestissement de toutes les distributions. Ils ne tiennent pas compte des frais optionnels payables par les porteurs de parts qui auraient réduit les rendements. Les taux représentent le rendement passé et ne garantissent pas nécessairement le rendement futur. Le Fonds de revenu à court terme Global n'est pas un fonds du marché monétaire et la valeur des parts et le rendement des placements varieront. Les fonds communs de placement sont vendus uniquement par voie de prospectus. Le prospectus simplifié contient des renseignements importants que nous vous recommandons de lire attentivement avant de souscrire. Tous les fonds communs de placement Altamira sont sans commission; seuls des frais d'ouverture de compte uniques de 40 \$ s'appliquent.

Nous offrons aussi des ateliers gratuits dans le but de vous aider à planifier vos placements.

**REÉR Altamira**

# Plus de 39 millions de personnes en danger de mort

WASHINGTON (d'après AP) — La CIA estime qu'environ 39 millions de personnes sont actuellement menacées dans une trentaine de pays: en danger de mourir de faim ou de maladie en raison notamment de situations de guerre ou de troubles divers.

La plupart d'entre elles vivent en Afrique mais des menaces sérieuses existent aussi sur d'autres continents, souligne l'agence de renseignements américaine. Elle cite ainsi l'Afghanistan, la Bosnie-Herzégovine, Haïti, l'Irak et plusieurs anciennes républiques soviétiques dont la Géorgie. Ce rapport, rendu public hier mais dont le point final a été mis en décembre, ne mentionne pas la Tchétchénie.

La CIA estime que 4,3 millions d'Éthiopiens sont menacés par la faim ou la maladie, l'Éthiopie souffrant à la fois d'une situation politique instable et d'une grave sécheresse. Pour aggraver le tout, l'absence d'infrastructures, notamment de routes, rend particulièrement problématique l'acheminement des secours.

Quant à Haïti, pays où au moins deux millions de personnes reçoivent une aide dans le domaine de la santé et de l'eau potable, environ

1 300 000 Haïtiens devront avoir une assistance alimentaire en 1995.

Voici les autres pays mentionnés dans le rapport avec le nombre de personnes menacées:

-Angola: 3,7 millions, très peu de capacités matérielles pour organiser des opérations d'aide;

-Rwanda: 4 millions (59% de la population);

-Soudan: 3 millions (55% des enfants de moins de 5 ans sont mal nourris);

-Libéria: 2,1 millions (74% de la population);

-Sierra Leone: 1,5 million, pas d'eau potable pour plus de la moitié de la population;

-Somalie: 1,1 million. Ce pays n'a plus de gouvernement central depuis 1991 et l'effort humanitaire des Nations unies entamé en 1993 s'achève le mois prochain.

Parmi d'autres pays mentionnés figurent les cas de l'Afghanistan (4,2 millions de personnes menacées par la guerre civile, l'insuffisance de structures médicales et une malnutrition rampante), ainsi que la Bosnie-Herzégovine (2,5 millions de personnes menacées). S'y ajoutent un million de personnes en danger dans chacune des anciennes républiques soviétiques

d'Azerbaïdjan, de Géorgie et du Tadjikistan.

Enfin 1 300 000 Irakiens sont dans une situation très précaire, le système médical fonctionnant à 50% de ces capacités, en raison notamment de l'embargo international depuis 1991.

## Le bonheur des véliplanchistes aux Pays-Bas



Ce véliplanchiste s'en donnait à cœur joie, dimanche, sur une autoroute inondée par le fleuve voisin Waal, près de Den Bosch, aux Pays-Bas. Bien que la décrue se manifeste rapidement, ces jours-ci, quelque 250 000 personnes ont dû évacuer leur domicile, la semaine dernière, lors des pires inondations en 40 ans dans ce pays européen.

JOIGNEZ-VOUS À BONHOMME CARNAVAL, MICKEY, MINNIE ET LEURS AMIS

## AU BRUNCH DE BONHOMME

Walt Disney World

LE DIMANCHE 12 FÉVRIER  
de 19 h à 14 h  
(présence des personnages  
de 9 h à 12 h)

à l'hôtel  
RADISSON GOUVERNEURS  
690, boul. René-Lévesque Est,  
Québec

Admission:  
15\$ adultes et  
6\$ enfants



© The Walt Disney Company

Radisson  
GOUVERNEURS QUÉBEC

En collaboration avec

AshTon

LE SOLEIL

CITF  
107,5 FM  
ROCK - DÉTENTE

## Les Américains gèlent à pierre fendre

NEW YORK (AP) — Mauvais temps, froid de canard et tempêtes de neige: la côte Est des États-Unis connaît un regain tenace de l'hiver depuis quelques jours, et les habitants de la région — du nord de la Floride jusqu'au Maine — se sont réveillés hier sous des températures glaciales.

À Crestview, en Floride, le thermomètre est descendu jusqu'à moins 4 degrés-C au cours de la nuit. Et il a même atteint moins 25 degrés-C à Snowshoe, en Virginie Occidentale.

Dans certains endroits des États de New York et de Nouvelle-Angleterre, il a fait plus froid encore.

Cette vague de froid a suivi une

arrivée massive de la neige le week-end dernier: jusqu'à 90 centimètres sont tombés samedi dans les États du milieu de la côte Est, autour de Washington, ainsi qu'en Nouvelle-Angleterre.

La région a enregistré dimanche des rafales de vent glacial de 30 à 65 km/h, perturbant la circulation. Dans le Vermont une alerte météorologique a été lancée et plusieurs écoles sont restées fermées.

À Jacksonville, en Floride, la municipalité a vu affluer un nombre inhabituel de sans-abri dans les refuges municipaux. En Caroline du Sud, à Inman, un homme — qui avait déjà perdu les deux jambes il y a quelques années à cause du froid — est mort de froid.

Et au zoo du Bronx à New York, une volière presque centenaire, alourdie par la neige, s'est effondrée à cause d'une bourrasque de vent, offrant la liberté à 33 oiseaux rares — des sternes, mouettes et goélands, habitués au froid certes, mais ayant peu de chances de survie en liberté par manque de nourriture, s'ils ne reviennent pas au bercail.

## PROFITEZ DE LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT GRÂCE À NOS NOUVEAUX REÉR FLEXIBLES À TAUX SUPÉRIEUR.

La Banque CIBC a les produits de placement et les outils de planification adaptés à tous vos besoins de retraite.

- Profitez de la hausse des taux d'intérêt et protégez-vous en cas de baisse avec notre nouveau REÉR - CPG Flexi-taux<sup>SM</sup> d'une durée de 17 mois. Si le 1<sup>er</sup> mars prochain le taux d'intérêt des CPG de 17 mois est supérieur à celui de votre REÉR - CPG Flexi-taux, vous obtiendrez automatiquement le taux le plus élevé pour le reste de la durée. Par contre, si le taux initial est plus haut, vous le conserverez. Que les taux montent ou descendent, vous êtes donc toujours gagnant.<sup>1</sup>
- Sécurité et souplesse vous sont assurées grâce à notre REÉR - CPG convertible à long terme.<sup>1</sup> Vous bloquez vos fonds au taux d'intérêt le plus élevé applicable à nos CPG et, si les taux augmentent entre le 2 mars et le 31 octobre 1995, vous avez la possibilité de convertir votre placement en un nouveau REÉR - CPG de 4 ou 5 ans.<sup>1</sup> Sécurité et souplesse... le meilleur des deux mondes.
- Augmentez vos possibilités de rendement par la diversification internationale, sans risque de pénalité fiscale, grâce à notre programme REÉR - Fonds mutuels à contenu étranger.<sup>2</sup> C'est un moyen sûr de contrôler automatiquement le contenu étranger de votre REÉR - Fonds mutuels CIBC.<sup>2</sup>

Renseignez-vous sur notre vaste gamme de CPG admissibles aux REÉR, nos 15 fonds mutuels canadiens ou internationaux sans frais d'acquisition<sup>3</sup>, les REÉR autogérés Pro-Investisseurs<sup>SM</sup> CIBC<sup>2</sup> et les services de retraite et de placement spécialisés offerts par les services d'investissement clientèle privée de Wood Gundy et le Trust CIBC.

### Vision Personnelle<sup>SM</sup>: Sécurité financière

Pour savoir comment assurer votre avenir avec le bon choix de régimes de retraite, adressez-vous à votre conseiller bancaire personnel CIBC ou appelez-nous au 1 800 465-CIBC.

BANQUE  
CIBC

On voit la vie de votre façon.<sup>SM</sup>

<sup>SM</sup> Marques de commerce de la CIBC. <sup>SM</sup> Marque déposée de la CIBC.  
<sup>1</sup> Ces offres spéciales sur les REÉR - CPG peuvent être retirées en tout temps, certaines restrictions s'appliquent. Si vous convertissez votre REÉR - CPG convertible, l'intérêt versé jusqu'à la date de la conversion sera calculé au taux applicable aux REÉR - CPG de 1 an en vigueur au moment où vous avez souscrit votre REÉR - CPG convertible.  
<sup>2</sup> Offerts par Placements CIBC Inc., une filiale de la Banque CIBC.  
<sup>3</sup> Seul le contenu étranger des comptes REÉR - Fonds mutuels CIBC est contrôlé. La Banque CIBC n'est pas responsable du suivi du contenu étranger des placements REÉR tenus ailleurs que dans les Fonds mutuels CIBC.



«On se voit célébrer l'achat de notre condo au soleil avec nos enfants et petits-enfants.»

# Une St-Valentin plus durable que du chocolat.



Parlez d'amour sans frais pendant trois mois.

**19<sup>95</sup>**  
par mois

Offrez le **Liberti<sup>MD</sup>** de Bell Mobilité et votre amour pourra vous appeler à la maison **gratuitement**, chaque jour pendant **trois mois**, sans limite de temps\*.

# Liberti

Vous pourrez aussi obtenir un an du même traitement, si vous réglez en un seul versement (339,95 \$, cellulaire et service de 18 mois compris). **Avec Liberti, le téléphone vous appartient**, vous épargnez les frais d'activation et d'accès au réseau. Les appels locaux vous sont offerts à 95 ¢ la minute. Favorisez la communication dans votre couple, donnez un **Liberti**.

Appels locaux **gratuits** le jour de la Saint-Valentin pour **tous les abonnés Liberti**.

## Bell Mobilité

Enfin libre

Pour plus d'information ou pour recevoir votre téléphone à la maison, composez le 1 800 43-Liberti. Sinon, passez chez l'agent le plus près de chez vous.



Plan Liberti de 18 mois seulement. Sous réserve de l'approbation de crédit. Taxes, frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants et options additionnelles en sus. L'appareil peut différer du modèle illustré. Disponible chez les agents participants jusqu'à épuisement des stocks. L'offre se termine le 14 février 1995 et ne peut être jumelée à aucune autre. \*Appels locaux seulement.

### CENTRES CELLULAIRE PLUS

**Chicoutimi**  
Cellulaire Chic enr.  
Tél.: (418) 696-0506

**Québec**  
Centre Cellulaire  
Charest  
Tél.: (418) 687-2121

Radio d'auto de  
Québec inc.  
Tél.: (418) 872-4040

**Ste-Foy**  
La CelluBoutique  
Tél.: (418) 650-1000

### AGENTS AUTORISÉS

**Beauport**  
Inter Cellulaire enr.  
Tél.: (418) 660-9909

**Charlesbourg**  
Télé-Dynamique inc.  
Tél.: (418) 623-5404

**Chicoutimi**  
Communication  
Proplus  
Tél.: (418) 690-9300

**Lévis**  
Cell Pro  
(Div. Centre Automod)  
Tél.: (418) 838-2355

**Québec**  
Ameublements  
Tanguay inc.  
Tél.: (418) 847-4411

Cellulaire Canada  
Division de  
C.B.C.I. Télécom inc.  
Tél.: (418) 626-2773

La Clef de Sol inc.  
Tél.: (418) 627-0840

Stéréauto  
Tél.: (418) 527-5644

**Rivière-du-Loup**  
La CelluBoutique  
Tél.: (418) 868-8888

**Robertsonville**  
Le Pro du C.B. inc.  
Tél.: (418) 338-3440

Distribution  
Consommateurs

JEAN COUTU

Radio Shack

SEARS

SPEC  
ELECTRONIQUE

STEREO  
AUDIO-VIDEO

Le Super Club  
Vidéotron

## ÉDITORIAL

## Du théâtre d'improvisation

Les travaux des commissions régionales sur la souveraineté démarrent à l'enseigne d'une apparente improvisation à plusieurs niveaux.

Le fonctionnement des commissions est désordonné; le mandat des membres est brumeux et les tenants du NON qui choisiront de s'y faire entendre opéreront sans encadrement adéquat, puisque le président du comité parapluie fédéraliste, M. Daniel Johnson, a décidé avec raison de boycotter la parade péquiste organisée par le premier ministre Jacques Parizeau. Les opposants à la souveraineté seront noyés dans un premier temps dans la mer des témoignages souverainistes orchestrés par la machine péquiste et ils seront récupérés plus tard par le gouvernement pour minimiser les réserves à l'égard de l'avant-projet de loi.

La latitude laissée aux présidents des commissions pour juger de la pertinence des présentations est inquiétante. Tous ont été recrutés en raison de leur sympathie pour l'objectif poursuivi par le Parti québécois, tout comme la quasi-totalité des commissaires. Il leur appartient de sélectionner qui sera entendu et qui ne le sera pas, pendant combien de temps et dans quel ordre. Ces considérations sont toujours importantes et déterminent l'impact médiatique que l'on veut accorder à un groupe et à une thèse par rapport aux autres.

Les règles et les critères varieront de plus d'une région à l'autre, et selon l'achalandage devant chaque commission. Un groupe qui n'aurait retenu l'attention que pendant dix minutes à un endroit pourra profiter de trente minutes d'audition et de télédiffusion ailleurs, indépendamment de la pertinence du mémoire.

Il n'existe donc aucune garantie que la synthèse qui sera faite des travaux reflétera avec justesse l'opinion de la population sur l'ensemble de la question ni les préoccupations réelles vis-à-vis de chacun des articles de l'avant-projet de loi. Cette absence de rigueur dans le processus est encore plus grave pour ce qui est des forums, qui remplaceront les auditions formelles pour les commissions des aînés et des jeunes.

Les travaux de ces commissions régionales n'auront jamais la même valeur que ceux des commissions parlementaires ou des commissions spéciales, comme Bélanger-Campeau, dont les règles de représentation et de fonctionnement sont bien établies, reconnues et convenues.

Le mandat donné aux commissions par M. Parizeau est par ailleurs indéchiffrable. Un jour, «tout est sur la table, sauf la date» du référendum; le lendemain, il déplore le boycott des fédéralistes, des autochtones et de groupes comme Alliance-Québec mais il enchaîne qu'il n'est pas question de renverser la situation et de renoncer à la souveraineté. Comment les opposants peuvent-ils s'inscrire sérieusement dans une telle démarche biaisée?

Même les souverainistes dissidents n'ont plus leur place. Le premier ministre irait-il jusqu'à reporter le référendum devant l'argument que le momentum n'y est pas et qu'un second échec en quinze ans affaiblira le Québec? Accepterait-il des modifications majeures de son projet, comme la création d'un parlement confédéral? Il semble bien que non. Ou alors que M. Parizeau précise au plus tôt ce qui est sur la table et ce qui ne l'est pas.

Le corridor qu'il a tracé ces derniers jours est si étroit qu'il n'y a place que pour les inconditionnels d'une démarche concoctée par quelques stratèges qui connaissent déjà les conclusions des happenings auxquels leurs amis souverainistes orthodoxes sont conviés.

L'apparente improvisation dans laquelle flottent les commissions est voulue et enrobe une stratégie, elle, bien planifiée qui sautera même aux yeux des plus crédules à la fin des travaux.

J.-JACQUES SAMSON

## Point de vue

## Les choses à leur vraie place

par MARC SAINTE-MARIE

J'aimerais bien que quelqu'un m'explique en quoi l'agrandissement du Colisée de Québec pourrait entraîner une augmentation substantielle des spectateurs alors qu'au moment où le club des Nordiques de Québec exécute les moins affreuses de ses performances, la capacité de l'amphithéâtre suffit amplement à l'achalandage des partisans.

Est-il besoin de démontrer avec preuves à l'appui que l'organisation des Nordiques est devenue, dans le contexte d'un marché non soumis aux règles du plafond salarial de ses joueurs, un organisme très vulnérable, à très haut risque financier, très mal placé pour faire face aux demandes salariales grotesques de toutes ces jeunes têtes enflées qui font semblant de jouer pour leurs partisans.

Quand «Maître» Aubut fait appel aux différents paliers gouvernementaux pour éponger des déficits dont il est en partie responsable afin de lui permettre de rencontrer des dépenses qu'il n'est plus en mesure de contrôler, je ne suis pas d'accord.

La vérité, c'est que les quelques centaines de personnes qui gravitent dans le cercle immédiat de ce trop petit marché se font tout simplement manipuler. Alors, pourquoi l'État qui en a déjà suffisamment sur les bras devrait-il suppléer?

Que la demande salariale des

joueurs de hockey de la LNH se transforme bon an mal an, au gré de l'arrogance et de la prétention de certains d'entre eux, en une vaste opération de chantage organisé en vue de perpétrer un hold-up quasi qualifié auprès de leur patron, je n'ai absolument rien contre cela. C'est le système malade qui le veut et qui semble soutenir de plus en plus cet état de choses.

Tant et aussi longtemps que cela demeure à l'intérieur des paramètres d'entreprises entièrement privées qui semblent avoir, en matière d'économie, des «règles inhérentes» que la raison du commun des mortels ne peut comprendre, je n'ai encore aucune difficulté avec cela. Dans la mesure où chacun, propriétaires, joueurs et partisans, y trouve son compte, c'est merveilleux!

Mais là où je suis porté à hausser le ton, c'est quand un beau «fin finaud» approche de façon aussi cavalière nos dirigeants politiques pour leur demander de cautionner des demandes aussi invraisemblables. Parce que le «fin finaud» en question veut absolument avoir du hockey professionnel à Québec, qu'il veut son image ou sa business et qu'il se fout carrément que celle-ci soit régie par des règles de marché aussi inquiétantes qu'incertaines.

M. Marc Ste-Marie est de Charlesbourg

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration  
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur  
GILBERT LACASSEEditorialiste en chef et adjoint à l'Éditeur  
J.-JACQUES SAMSONRédacteur en chef  
GILBERT LAVOIEDirecteur de l'information  
ANDRÉ FORGUES

## Pas de quartier!

À la fin de 1988, le PQ était virtuellement en faillite. La Banque nationale avait averti la direction du parti que sa marge de crédit ne serait pas rallongée et avait déjà commencé à liquider les meubles.

Avant même d'avoir officiellement succédé à Pierre Marc Johnson, Jacques Parizeau avait alors donné un coup de téléphone à son vieil ami Michel Bélanger, qui était justement président de la Banque nationale. Les choses s'étaient vite arrangées.

Jusqu'à tout récemment, le savon que le premier ministre lui a passé en fin de semaine dernière aurait été impensable. En 1992, c'est tout juste s'il avait manifesté un peu d'agacement quand l'autre avait pris fait et cause pour l'accord de Charlottetown.

Quelques jours avant l'élection du 12 septembre dernier, il avait accueilli avec un haussement d'épaules la déclaration de M. Bélanger, qui avait qualifié de «dangereux pour la démocratie» son projet de faire adopter par l'Assemblée nationale une déclaration solennelle affirmant la volonté du Québec d'accéder à la souveraineté.

Cela n'exige sans doute pas un gros effort de M. Parizeau de s'en prendre à Daniel Johnson ou à Jean Chénien, qui ne lui inspirent pas beaucoup de respect. C'est autre chose dans le cas de M. Bélanger, pour lequel il a toujours eu de la considération.

La virulence de sa sortie au conseil national peut être interprétée comme le signe qu'il voit en lui un dangereux adversaire pour le camp du OUI. C'est aussi une façon de souhaiter la bienvenue dans l'arène politique à l'ancien banquier. Puisqu'il a décidé d'y descendre, il devra en apprendre les règles. Mais il y a plus.

On a fait grand état des déclarations du premier ministre concernant Radio-Canada et son président, Antony Manera, dont il a réclamé la démission. Après les accusations

Michel  
DAVID

d'ingérence dans les affaires de Radio-Québec dont il a lui-même été l'objet, on peut difficilement lui donner tort.

Ce qui est plus étonnant, c'est qu'il ait également exigé le départ du ministre du Patrimoine canadien, Michel Dupuy, pour avoir permis la «comparution indigne» de M. Manera devant le caucus des députés libéraux fédéraux.

En novembre dernier, quand M. Dupuy avait été accusé d'avoir exercé des pressions sur le CRTS pour favoriser un des électeurs, M. Parizeau avait refusé de condamner un geste que tout le monde réprouvait.

«C'est une question très délicate pour moi, avait-il expliqué aux journalistes. La plupart d'entre vous ignorez que Michel Dupuy est un ami de longue date; nous avons été élevés ensemble. Dans ces conditions, je ne sais si je suis très bon juge.»

Aucun signe de cette belle amitié en fin de semaine. M. Parizeau doit pourtant être le premier à savoir que M. Dupuy n'en mène pas large à Ottawa et que sa carrière ministérielle tire peut-être à sa fin. Son attaque ressemblait fort au coup de pied de l'âne.

Puis, il y a eu cette histoire à propos de la présidence de Radio-Québec, qu'il avait offerte à Liza Frulla. Soit, il était avantageux pour lui de rendre l'affaire publique et Mme Frulla n'aura pas vraiment à en pâtir. Très

astucieux. N'empêche que normalement, l'homme du monde qu'est le premier ministre n'aurait pas commis ce genre d'indiscrétion.

Certains -dont je suis- lui ont parfois reproché de pas avoir cet «instinct du tueur» qui caractérise les vrais politiciens. Comme s'il y avait une limite que ses bonnes manières lui interdisaient de franchir. Maintenant que l'heure de vérité approche, il n'a plus ce genre de scrupules.

Son chef de cabinet, Jean Royer, qui le côtoie depuis plus de vingt ans, propose une explication plus subtile: en devenant premier ministre, M. Parizeau peut beaucoup plus facilement changer le registre de ses interventions, alors qu'un chef de l'Opposition demeure prisonnier du même personnage. «Ça lui permet de jouer davantage le rôle de chef de parti, quand il peut se repositionner comme chef de gouvernement.» Autrement dit, il est plus facile de descendre dans la poussière de l'arène, quand on sait qu'il sera possible de reprendre de la hauteur.

On en a eu un bel exemple en fin de semaine. Samedi, le discours de M. Parizeau était celui d'un chef de parti: comme le disent les commentateurs de hockey, il a frappé tout ce qui bougeait, à commencer par Michel Bélanger, qui patinait la tête basse.

Dimanche, il a encore parlé de M. Bélanger, mais le ton n'était plus du tout le même: «On a beaucoup ri, hier, mais finalement, ce n'est pas très drôle...» Le chef du PQ avait remis son habit de premier ministre.

À des degrés divers, tous les hommes politiques subissent une transformation en passant de l'opposition au pouvoir, même Jean Chrétien. D'accord, dans son cas, ce n'est peut-être pas évident. Mais M. Parizeau, lui, a indéniablement pris une stature qu'il n'avait pas. Plus redoutable. Cette fois, il veut vraiment gagner. Alors, pas de quartier!

## Votre Opinion

## Souverain... dans le Canada

Pour les partisans de la souveraineté, l'objectif primordial est la séparation. Ils évitent ce mot, car eux aussi ne veulent pas «faire peur au monde»... N'est-ce pas Doris Lussier qui disait en 1978: «La seule façon de faire l'indépendance, c'est de ne jamais en parler.»

Actuellement, je constate (et plusieurs Québécois aussi...) que nous sommes déjà souverains. Nous avons notre système d'éducation: maternelle, primaire, secondaire, collégial, universitaire. Nous avons notre système de santé, assurance-maladie, assurance-automobile. Nous avons aussi la RRQ qui a été instituée par les libéraux en 1966. Nous avons notre Code civil, notre charte des Droits de la personne. Nous avons aussi nos propres quotidiens, nos journaux, notre radio et même notre télévision: Radio-Québec. Et personne n'est vraiment malheureux à cause des méchants fédéralistes d'Ottawa... Nous avons dans nos lois une pro-

tection spéciale accordée à la langue française.

Vraiment nous nous gouvernons à notre façon. Et c'est bien différent des autres provinces, tout en restant dans le Canada. Que veut-on de plus?

La stratégie du PQ n'est pas transparente, équitable. Car on aurait dû admettre autant de fédéralistes que de souverainistes dans les commissions régionales. Afin de discuter de façon impartiale des avantages et des inconvénients des deux options. Peut-être qu'on s'apercevrait que tous nos malheurs ne viennent pas nécessairement du fédéral, mais d'une mauvaise gestion. Le bouc émissaire était trop facile à trouver pour nos incapacités à gérer...

Les mêmes objectifs de 1978 reviennent pour le second référendum: 1) obtenir un OUI au référendum coûte que coûte; 2) remettre toutes les réformes radicales susceptibles de soulever des contestations, après le référendum; 3) les Québécois moyens ne sont pas habilités à faire le partage des responsabilités fédérales

et provinciales, donc chauffer à blanc le nationalisme; 4) rendre le fédéral responsable de tous nos malheurs. etc.

Marie-France Legault  
Québec

## Campagne de peur!

Le Parti libéral du Québec a officiellement lancé sa campagne de peur, lors de son congrès général les 28 et 29 janvier. MM. Bélanger et Dion ont été pour ainsi dire les maîtres de jeux de ce qui semble être la première ébauche du scénario d'un film d'horreur. En prime, M. Johnson est venu dire qu'il n'y aura aucune demande de modification de la constitution jusqu'à la prochaine élection provinciale et non plus seulement jusqu'au référendum. Quelle surprise d'avoir autant de franchise en cette fin de janvier.

Eh bien! bravo messieurs, pour ce premier acte théâtral, la mise en scène fut impeccable. Cependant, on a pu relever certaines hérésies (hérésie signifiant une idée, une théorie ou une pratique qui heurte les opinions considérées comme justes et raisonnables

selon Le Petit Robert.)

Selon M. Bélanger, il y aura un problème de douane entre le Québec et le Canada, si le Québec devient souverain. Il ne peut y avoir, selon lui, de libre circulation entre deux pays. Il est possible qu'il ait déjà visité les Rocheuses, mais je doute fort qu'il ait visité nos cousins français. Si tel avait été le cas, il se serait vite aperçu qu'il n'y a plus de douane entre la France et l'Allemagne.

Si l'on reprend chacun des éléments de peur qui ont été mentionnés, on peut aisément les réfuter. Mais à quoi cela servirait-il? À rien bien sûr, lorsque l'on commence une campagne sur cette note de peur, on se fera fort de réinventer de nouvelles peurs aussitôt les anciennes démenties.

On peut se consoler en se disant que ces histoires pourront servir de toile de fond à la création de nouvelles légendes québécoises. Je ne crois pas que l'inspiration va nous manquer au cours des prochains mois!

Rémi Gauthier  
L'Annie-Lorette

# LES IDÉES DU JOUR

## L'arrière-scène du Parti québécois

par JEAN-PIERRE GOYER

**M. Jean-Pierre Goyer a été ministre au gouvernement fédéral. Il est avocat et administrateur de sociétés.**

Comme beaucoup de monde, j'aime rêver à l'an 2000. Il y a une magie qui joue à la pensée qu'un troisième millénaire naîtra. Une magie et une certaine réalité, du moins sur le plan psychologique, qui permet d'envisager que ça va changer, que tout ira mieux.

Pourtant, d'ici là, il s'en trouve pour remettre en question notre avenir collectif comme nation canadienne. Voilà un changement qui n'est ni souhaitable ni profitable et, dans ce sens, on peut qualifier ces protagonistes de trouble-fête. S'ils n'étaient que cela! En fait, la situation est plus alarmante.

En soi, l'élection du Parti québécois n'est pas tragique. En effet, comment changer de gouvernement au Québec sans voter pour le seul autre parti à vocation majoritaire, le PQ? Les Québécois ont donc timidement élu le PQ et en même temps indiqué, lors des récentes enquêtes d'opinion publique leur désaccord à l'idée de la séparation, en plus grand nombre qu'auparavant. Malheureusement, l'un ne va pas sans l'autre, et le nouveau gouvernement l'a bien indiqué après la prise de pouvoir: tous azimuts vers le référendum au plus tard en juin 1995.

Que peut-on prévoir? Le référendum sera défait si on se prépare au pire dès à présent. Pourquoi?

### Les purs et les durs au pouvoir

M. Parizeau n'est pas M. Lévesque. D'ailleurs, son credo politique est tel qu'il a contribué au départ de René Lévesque — qu'il louange mielleusement aujourd'hui — puis organisé un putsch contre le chef du PQ, Pierre Marc Johnson, et usurpé ses fonctions. Fait plus important, il n'a ni le charisme ni la force de René Lévesque pour contenir ses troupes à l'intérieur des règles démocratiques, si besoin est.

Les purs et les durs sont de retour au pouvoir. Pour eux, la séparation du Québec est non seulement un credo, mais une religion à laquelle il faut tout sacrifier. Par exemple, M. Bourgault, un leader de la première heure des séparatistes et conseiller spécial du premier ministre Parizeau, n'est-il pas allé, advenant la séparation et afin de mieux la consolider, jusqu'à envisager la suspension, pour une période indéterminée, de la liberté de presse?

Et M. Landry, le nouveau vice-premier ministre, dans la même situation et pour le même but, n'a-t-il pas proposé la suspension des élections générales? M. Laurin, le

père de l'unilinguisme au Québec, est aussi de retour bien que silencieux jusqu'à ce jour sur ce sujet, et bien d'autres au gouvernement ou à l'intérieur du Parti québécois.

L'ostracisme et l'intolérance se manifestent déjà. Par exemple, convoquer les médias à une conférence de presse pour faire avouer publiquement à un ancien député libéral, récemment nommé par l'ancien gouvernement à un poste de délégué du Québec à l'étranger, qu'il est désormais converti au séparatisme, et ce, à la demande expresse et en présence de M. Landry, ministre responsable des Relations internationales, n'est-ce pas se prendre pour et agir comme un ayatollah?

Affubler de tous les noms et attaquer basement une jeune étudiante « québécoise de souche » de l'Université McGill qui a osé calmement, d'une façon intelligente et déterminée, dénoncer ce qu'elle perçoit comme étant la médiocrité et l'esprit paroissial du Québec et annoncer sa décision de quitter la province pour toujours, n'est-ce pas faire preuve d'un ostracisme répugnant?

### Un relent racial

Le relent racial se fait sentir. Tout récemment, ne voilà-t-il pas que M. Bourgault récidivait en mettant dos-à-dos les francophones et l'ensemble des allophones et allophones dans l'éventualité d'une défaite du référendum. Toutefois, dans ce cas-ci, il faut se poser la question: qui est le plus coupable? M. Bourgault ou plutôt la sémantique même du PQ? Car les propos de M. Bourgault n'ont pas été sans rappeler le langage et le concept à connotation raciale inventés et répétés constamment par le PQ, tels que « les Québécois d'un côté et les allophones et les allophones de l'autre », ou la nouvelle version « les Québécois de souche et les allophones et les allophones ». (Erreur, mon cher Bourgault, après le référendum, ça va, mais voyons! pas avant.)

Les mêmes propos s'appliquent au ministre Chevrette, qui attaque basement un membre de la Commission internationale olympique, un Montréalais anglophone parfaitement bilingue, qui a osé dire ce que plusieurs pensent, soit que la promotion de la séparation pouvait constituer un obstacle à

l'obtention des Jeux d'hiver par la ville de Québec.

Les fonds publics sont déjà utilisés pour promouvoir la séparation, à tout prix. Le cabinet des ministres est désormais assisté d'une équipe de superdéputés régionaux qui exercent leurs fonctions sous le couvert du développement régional, mais qui, de toute évidence, sont chargés du patronage et de la propagande référendaire. D'où la décision de M. Parizeau de remettre à plus tard les compressions budgétaires entreprises par le gouvernement précédent et la conséquence, c'est-à-dire la décision de placer la cote de crédit du gouvernement et de l'Hydro-Québec sous surveillance. Le prochain budget de M. Campeau reflétera-t-il toute la vérité ou ne sera-t-il qu'une vulgaire mascarade qui devra être corrigée par un mini-budget post-référendaire?

L'opération « charme » est en cours, entraînant avec elle la mise en veilleuse des promesses faites à la population et aux membres du Parti québécois et contenues dans le programme électoral de M. Parizeau. Le statu quo avant le référendum. Mais après, attention à vous, employés de la fonction publique, anglophones, allophones et payeurs de taxes en général.

### La pièce maîtresse

Enfin, la pièce maîtresse de la stratégie du PQ, c'est la consultation référendaire par des commissions régionales. Une autre consultation faisant suite à la Commission Bélanger-Campeau, mais cette fois sans M. Bélanger, qui conclura donc, sans l'ombre d'un doute, à la séparation. D'autant plus que le superdéputé Camil Laurin, responsable de la région de Montréal, a déclaré de façon péremptoire que tout le contenu de l'avant-projet de loi du gouvernement était négociable, sauf l'article 1 qui décrète que « le Québec est un pays souverain ».

**« Les purs et les durs sont de retour au pouvoir. Pour eux, la séparation du Québec est non seulement un credo, mais une religion à laquelle il faut tout sacrifier... »**



En somme, une consultation bidon qui piège les dupes, donne la pâture aux adeptes de la cause, et offre une distraction médiatique facile aux journalistes. Mais voyons-y clair, elle procure des avantages flagrants au parti au pouvoir.

Pendant que se tiendront les audiences publiques, « Monsieur Parizeau et « Madame », ministres et superdéputés régionaux s'occuperont, eux, des « affaires », c'est-à-dire celles du gouvernement et du parti. Par ailleurs, il y a un grand risque que durant ce temps, les journalistes, friands de rapporter le déroulement de la consultation référendaire, délaissent leur rôle premier, celui qui consiste à scruter l'exercice du pouvoir. Et, comble de cynisme, pour affaiblir l'opposition, le gouvernement l'invite à déléguer 17 députés pour travailler à plein temps sur un document qui propose la séparation. Et d'un!

Les sondages d'opinion publique sont défavorables aux séparatistes? Alors, se disent les stratèges, allons aux régions, faisons-les voter et démontrons que la majorité d'entre elles sont en faveur de la séparation, bien sûr en s'assurant au préalable que les commissions

ont été bien noyautées. Il y a le cas de l'île de Montréal, moteur de l'économie québécoise, où habite plus du quart de la population du Québec, majoritairement contre la séparation. Qu'à cela ne tienne, il faut simplement banaliser son importance. Après tout, Montréal n'est qu'une région parmi 14 autres!

Et si Marcel Masse, ancien ministre de la Défense du cabinet Mulroney et président de la Commission consultative de Montréal, causait une surprise en morcelant la région de Montréal en sous-régions avantageusement délimitées dont la majorité se déclarerait en faveur de la séparation, ne mériterait-il pas des galons dans un Québec séparé, par exemple, ceux de commandant en chef de la « petite armée » de Mme Beaudoin? Et de deux!

Enfin, le troisième avantage découle du constat qu'a fait M. Parizeau lui-même à l'effet que ses troupes sont démoralisées, pessimistes face à l'avenir. Quoi de mieux pour les revitaliser que de créer des emplois dans chacune des 15 régions: membres de comités, personnel de soutien, chercheurs, consultants, communicateurs, le PQ raffole de ce type

d'emplois, d'autant plus que ça permet de huiler la machine pour l'Ultime jour, tout cela aux frais des contribuables.

Devant tant de fourberie et de fumisterie, quoi d'autre M. Johnson, le chef du Parti libéral, pouvait-il faire que de dire NON, pas avec notre participation? Le contraire aurait été déshonorant.

### L'avenir du pays

Et tout cela n'est qu'un début. Faut-il pour autant être pessimiste quant à l'avenir immédiat du pays? Non, mais sûrement conscient et prêt.

Au sein du PQ, il y a certes un noyau d'irréductibles, mais aussi des partisans fiers et de bonne foi. Ils se sont attiré des sympathisants qui, pour une raison ou pour une autre, les appuient, mais pas nécessairement dans leur projet de séparation. Et puis, il y a la grande majorité de la population du Québec et du reste du pays qui croit foncièrement aux valeurs et au bien-être qui constituent notre héritage. Tolérance, partage, égalité des chances, prospérité, justice, voilà l'arsenal de paix qui doit être utilisé par tous ceux qui veulent demeurer Canadiens face à la lutte qui s'engage.

Après un essai, son prix vous paraîtra encore meilleur (si pareille chose est possible)



626 CRONOS

À partir d'aussi peu que 16 995 \$\* ou 269 \$\* par mois pour 48 mois c'est une affaire extraordinairement avantageuse!

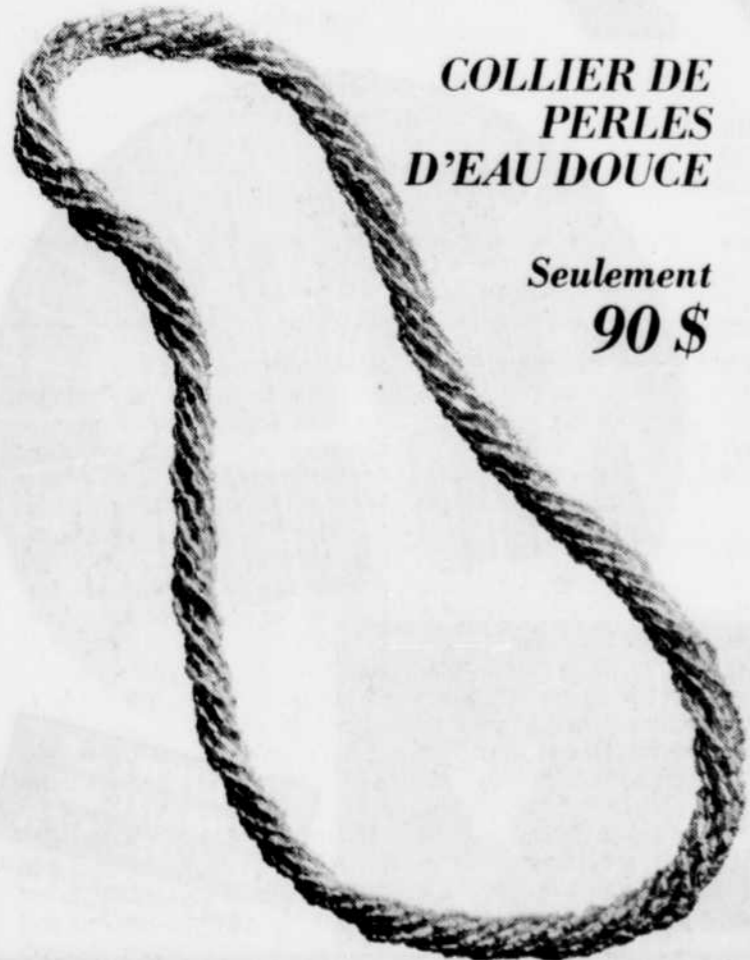
Comparée aux Camry et Accord, la 626 Cronos vous comble en beauté!

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les caractéristiques de série ou en option comprennent :</li> <li>• Les coussins gonflables pour le conducteur et le passager avant</li> <li>• Dossiers arrière rabattables 60/40 avec accoudoir central</li> <li>• Moteur V6 de 2,5 litres à 24 soupapes et DACT en option</li> <li>• La protection de la garantie Leadership de Mazda</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Verrouillage et lève-glace à commande électrique</li> <li>• Radio AM/FM stéréo à lecteur de cassettes à inversion auto et commandes logiques</li> <li>• Système de freinage ABS offert</li> <li>• Intérieur en cuir en option</li> <li>• Quel bon temps pour en faire l'essai!</li> </ul> |
|---|--|

LOCATION Personnalisez MAZDA<sup>MC</sup>

mazda Je me sens bien

\*Prix spécial Mazda. L'offre s'applique aux Mazda Cronos CX neuves 1995 en stock, achetées et livrées chez les concessionnaires Mazda participants à compter du 4 février 1995, pour une durée limitée. Le prix tient compte de toutes les mesures d'encouragement du fabricant au concessionnaire. Transport, préparation par le concessionnaire, taxes et autres frais du concessionnaire en sus. Taux de location personnalisée Mazda. Le taux ne s'applique qu'au modèle neuf Cronos CX 1995 décrit ici pour une location de 48 mois. Des termes plus courts sont offerts. Un versement initial de 2 925 \$ et un dépôt de 300 \$ sont requis au moment de la transaction. L'obligation totale contractuelle est de 16 137 \$, comprenant le transport et la préparation. Limite de 100 000 kilomètres. Frais de 0,08 \$ (8 cents) le kilomètre additionnel. Sûreté à l'approbation du crédit. Les offres sont valides exclusivement pour des achats au détail à partir du 4 février 1995 et pour une durée limitée. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Votre concessionnaire peut vendre ou louer à moindre prix. Voir les concessionnaires participants pour les détails. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les véhicules peuvent différer de celui illustré ici.



COLLIER DE PERLES D'EAU DOUCE

Seulement 90 \$



BIRKS

PLACE STE FOY, 653-4035

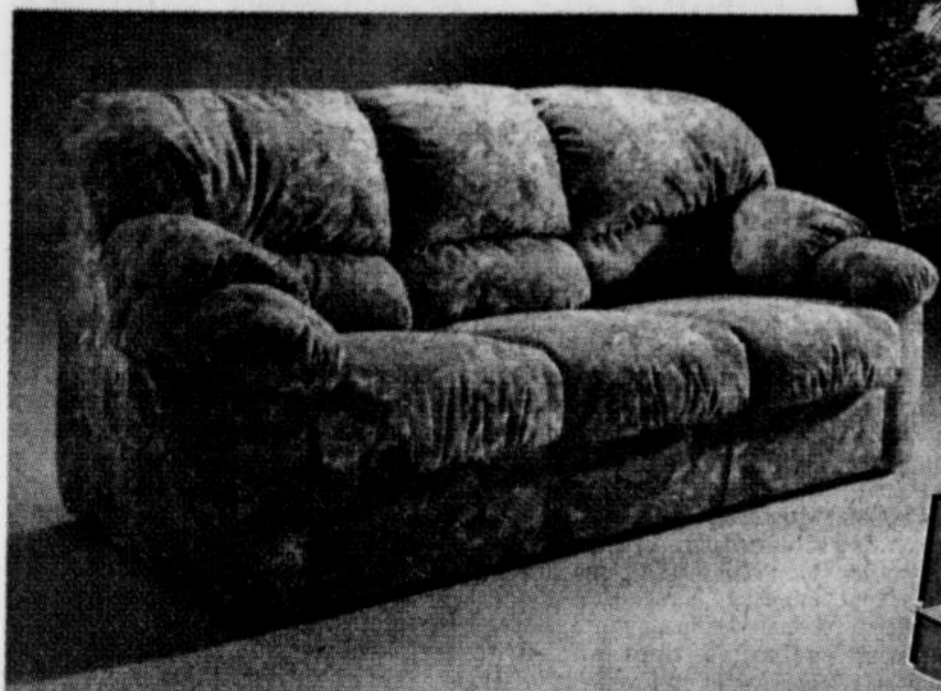
RIEN À PAYER AVANT LE 12 FÉVRIER 1996\*

# LA VENTE DU MILLION TOUT EST REDUIT!

COMMENCEZ À PAYER DANS

# 1 AN\*

AUCUN COMPTANT • AUCUN PAIEMENT • AUCUN INTÉRÊT  
SUR TOUTE LA MARCHANDISE



LES MEUBLES  
**VICTORAMA**  
INC.

**MOBILIER DE SALON**  
Choix de tissus  
**SOFA**

## 569\$



**VICTORAMA**  
INC.

**FAUTEUIL**

## 349\$

choix de tissus

TRAITEMENT  
**ANTI-TACHES**  
DISPONIBLE  
Scotchgard



LES MEUBLES  
**VICTORAMA**  
INC.

**CAUSEUSE**

## 469\$

choix de tissus

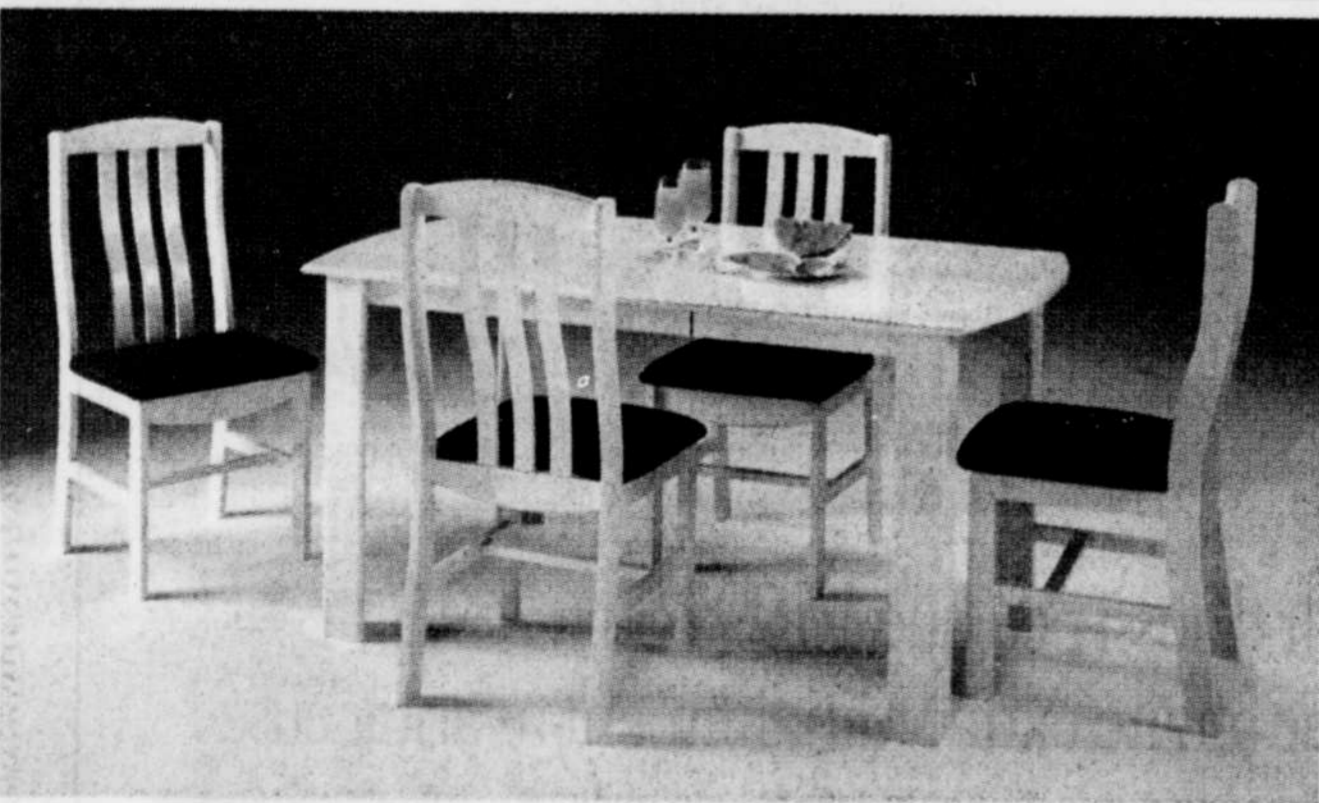


Meuble du  
Québec

**meq**

**UNITÉ  
MURALE**

## 399\$



## 599\$

**CSTB  
MOBILIER  
DE CUISINE**

1 table  
4 chaises

\*\*Des gagnants à tous les 2500 acheteurs. La possibilité de venir à la télévision avec Danielle Rainville pour gagner de 1000\$ à 10 000\$ en bons d'achats chez Ameublements Tanguay. Règlements en magasin.



Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.

Cartes de crédit acceptées.

# A M E U B L E M E N T S T A N G U A Y

**OUVERT LE  
DIMANCHE  
DE 12H à 17 h**  
sauf Pointe-au-Père

**Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!**

**LÉVIS:**  
5720, boul.  
Étienne-Dallaire  
(418) 833-4511

**BEAUPORT:**  
535, boul. Ste-Anne  
(418) 667-6282

**LES SAULES:**  
Carrefour Les Saules  
5150, boul. l'Ormière  
(418) 871-4411

**TROIS-RIVIÈRES:**  
2200, boul.  
des Récollets  
(819) 373-1111

**POINTE-AU-PÈRE:**  
822, boul. Ste-Anne  
(route 132)  
(418) 725-4411

**CHICOUTIMI:**  
1990, boul. Talbot  
(418) 698-4411